

LA PANNE

=

Fabrication de Poteries

Habitats et Sépultures de l'Age du Fer

ROMANISATION DES HABITANTS DE L'AGE DU FER

par M. E. RAHIR.

Rappelons que ce remarquable gisement si étendu de l'âge du fer, que nous nous proposons d'étudier ici en détail, est situé sur le territoire de La Panne, à proximité de la frontière française et à 500 mètres environ du cordon littoral.

Ainsi que nous l'avons écrit précédemment, il a été fouillé à diverses reprises depuis une quarantaine d'années, mais ces investigations archéologiques n'avaient jamais été faites dans l'intention d'y effectuer des recherches méthodiques ou complètes.

Nous ne referons plus ici l'historique des résultats acquis avant les fouilles entreprises par les Musées Royaux d'Art et d'Histoire.

Nos importants travaux dans les sables des dunes de La Panne se sont continués pendant trois années consécutives depuis le début de 1927.

Nous nous proposons tout d'abord de résumer les principales découvertes qui ont été faites par le Service des fouilles de l'État au cours de l'année 1927, ainsi que les données scientifiques auxquelles elles ont donné lieu et qui ont été décrites complètement dans notre étude publiée dans le *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, en 1928 (1).

Nous reproduirons aussi toutes les illustrations qui ont figuré dans cette étude, pour permettre de mieux comprendre et également de mieux apprécier la valeur d'ensemble de ces recherches, les plus remarquables se rapportant à l'âge du fer qui aient été faites jusqu'à ce jour en

(1) E. RAHIR: « L'âge du fer à La Panne ». Une fabrique de poteries.

Belgique. De plus, ces illustrations ayant été mal imprimées dans les tirés à part de notre étude de 1927, notamment celles mettant en relief les divers motifs décoratifs des poteries, nous croyons utile de les intercaler à nouveau ici.

FOUILLES DE 1927

Ainsi que cela a été écrit, ces investigations furent entreprises par le Service des fouilles de l'État avec le généreux concours de la Société « Les Amis des Musées Royaux » et de M. le comte d'Arschot Schoonhoven.

Nous nous faisons à nouveau l'agréable devoir de remercier vivement la famille Calmeyn de nous avoir si aimablement autorisé à faire ces fouilles dans sa propriété des dunes.

Au cours de cette année, nous consacraâmes dix-sept semaines à faire des recherches aussi minutieuses que méthodiques et complètes dans ce gisement. Toutes ces fouilles, de même que celles des deux années suivantes, furent faites sous notre direction, par notre conducteur de travaux, Camille Collard.

Ajoutons que ces découvertes, comme les résultats scientifiques que l'on a pu en tirer, sont dus, en grande partie, à l'habileté et au travail aussi intelligent que persévérant de nos deux principaux collaborateurs : Camille Collard, chef des travaux, et E. Bauwin, préparateur.

Au point A (fig. 1), c'est-à-dire à l'emplacement le mieux connu de la station, nos investigations se sont étendues sur une surface de 22 ares, qui a été complètement étudiée. Ainsi que cela a été relaté précédemment, ces fouilles ont rencontré des portions de terrain qui avaient été bouleversées par nos prédécesseurs et aussi des étendues de foyers partiellement ou entièrement en place.

En B (fig. 1), nous avons étudié le sol sur une surface de six ares, sous un niveau d'occupation belgo-romain nettement séparé de celui de l'âge du fer. Ici encore, le sol avait été bouleversé en grande partie par nos prédécesseurs.

En C, nous avons mis au jour les vestiges d'une habitation de l'âge du fer (1 are de surface).

En D, comme en A et en B, nous avons reconnu et exploré des foyers de fabrication de poteries, tous identiques, sur une surface de 3 ares.

Très souvent, ces longues et patientes investigations devaient se faire sous l'eau, les foyers étant presque toujours noyés, tout au moins en partie, par la nappe aquifère souterraine, ce qui rendait le travail de la fouille beaucoup plus difficile. Ainsi qu'on le verra dans la suite, l'année 1928 nous a été encore moins favorable à ce point de vue. L'année 1929,

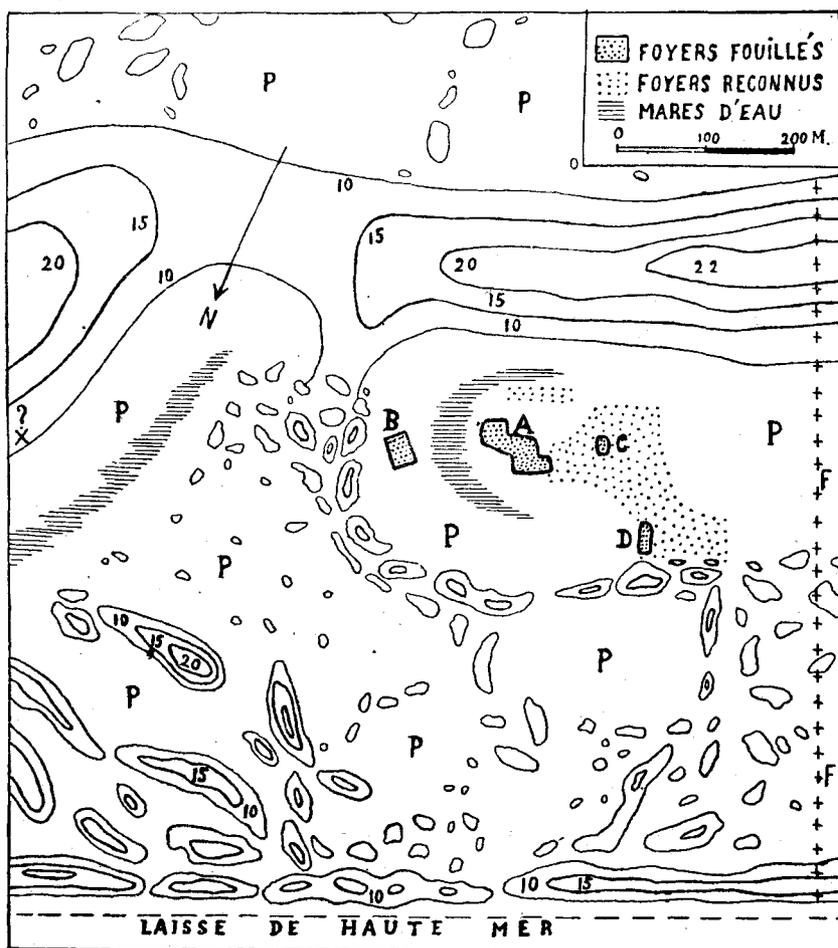


FIG. 1. — La Panne. — Gisement de l'âge du fer.
Fouilles de 1927.

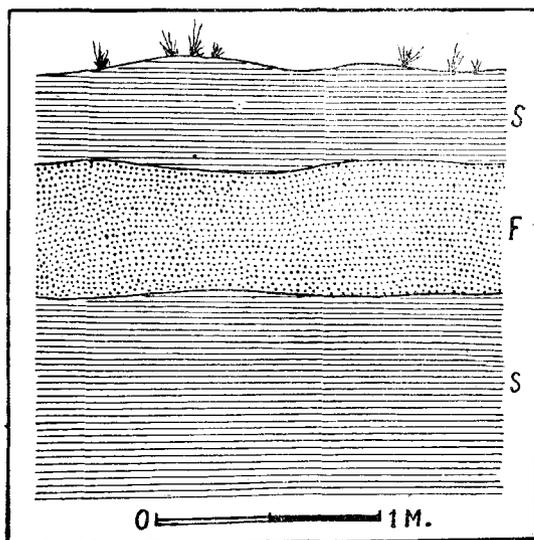


FIG. 2. — Coupe d'un foyer de fabrication.
F = foyer. S. = sable éolien.

alors que la nappe aquifère souterraine était descendue de 1 mètre en dessous de son niveau normal d'été — ce qui est tout à fait exceptionnel — nous a donné l'occasion de faire des découvertes qui, sans cette grande sécheresse, n'auraient pu voir le jour.

LE GISEMENT

Ce gisement est situé au milieu d'un vaste cirque de dunes ou panne, improprement désigné sous le nom de « Camp des Romains ». Il se trouve près de la frontière française et à environ 500 mètres de la laisse de haute mer.

L'endroit fut habité à l'âge du fer pendant une longue période, si l'on s'en rapporte aux divers types de décoration et de formes des poteries mises au jour dans les foyers.

Ces peuplades primitives vinrent s'établir en ce point de la côte parce qu'à cette époque, ce sol sableux n'était plus envahi par la mer et il ne l'a plus été depuis ces temps lointains jusqu'à nos jours, ainsi que le prouvent les nombreux sondages entrepris par notre personnel un peu partout aux environs du gisement. Entre les foyers de l'âge du fer et la surface du sol, nous n'avons constaté nulle part des dépôts de tourbe ni aucune argile d'origine marine ou autre naturellement en place. Les stratifications du sable rencontrées au cours de nos travaux sont identiques

à celles des stratifications des dunes élevées; elles sont donc uniquement d'origine éolienne.

D'après J. Cornet, on a relevé à la côte belge la série des terrains suivants :

- | | | |
|----------|---|---|
| Holocène | } | 8. Sable de la plage, dunes ; |
| | | 7. Argile supérieure des polders ; |
| | | 6. Sable marin à <i>cardium edule</i> ; |
| | | 5. Argile inférieure des polders ; |
| | | 4. Sable marin ; |
| | | 3. Tourbe. |

Pleistocène : 2. Sable flandrien.

Panisélien : 1. Sable avec grès.

D'après les sondages exécutés à la côte, le sable flandrien se rencontrerait dans les dunes de La Panne, à une profondeur probable de 30 mètres.

L'argile en position de gisement que nous avons découverte à la limite des polders, à 1.200 mètres des foyers de l'âge du fer, serait l'argile supérieure des polders.

Les hommes se fixèrent donc sur ce sol éolien, dans un fond de dunes parce qu'ils avaient de l'eau douce sous leurs pieds pour l'alimentation et la fabrication des poteries. Établis à peu de distance de la mer, ils s'approvisionnaient aisément de poissons et de mollusques (*cardium*) dont nous avons retrouvé les vestiges dans leurs foyers.

En outre, à 1.200 mètres vers l'intérieur des terres, dans les polders, à la limite des dunes internes, ils pouvaient se procurer à faible profondeur, ainsi que nos sondages nous l'ont démontré, l'argile nécessaire à la fabrication de leurs produits céramiques.

Rappelons maintenant les intéressantes analyses de sables, qui furent si obligeamment faites en 1927 par MM. Rassenfosse, docteur en sciences, et François Corin, ingénieur-géologue. Des échantillons de sables éoliens, pris à trois niveaux différents : au dessus d'un foyer, immédiatement en dessous (I et II) et à plus grande profondeur (III), leur furent soumis.

M. Rassenfosse démontra que les matières solubles de ces sables dans l'acide chlorhydrique diminuent progressivement avec la profondeur sous le sol, les matières organiques également.

L'examen minéralogique, par M. Corin, des divers corps contenus dans ces sables, présente un intérêt considérable, parce qu'il constate une différence assez grande entre les sables au dessus du foyer, et les échantillons en dessous du foyer.

Dans les sables sous les foyers, les grenats, dit-il, y dominent nettement, escortés des autres minéraux, des schistes cristallins, parmi lesquels l'actinote et la strotite.

Le lieu d'origine de ces matériaux serait une côte où affleurent les schistes cristallins, la côte de Bretagne, par exemple.

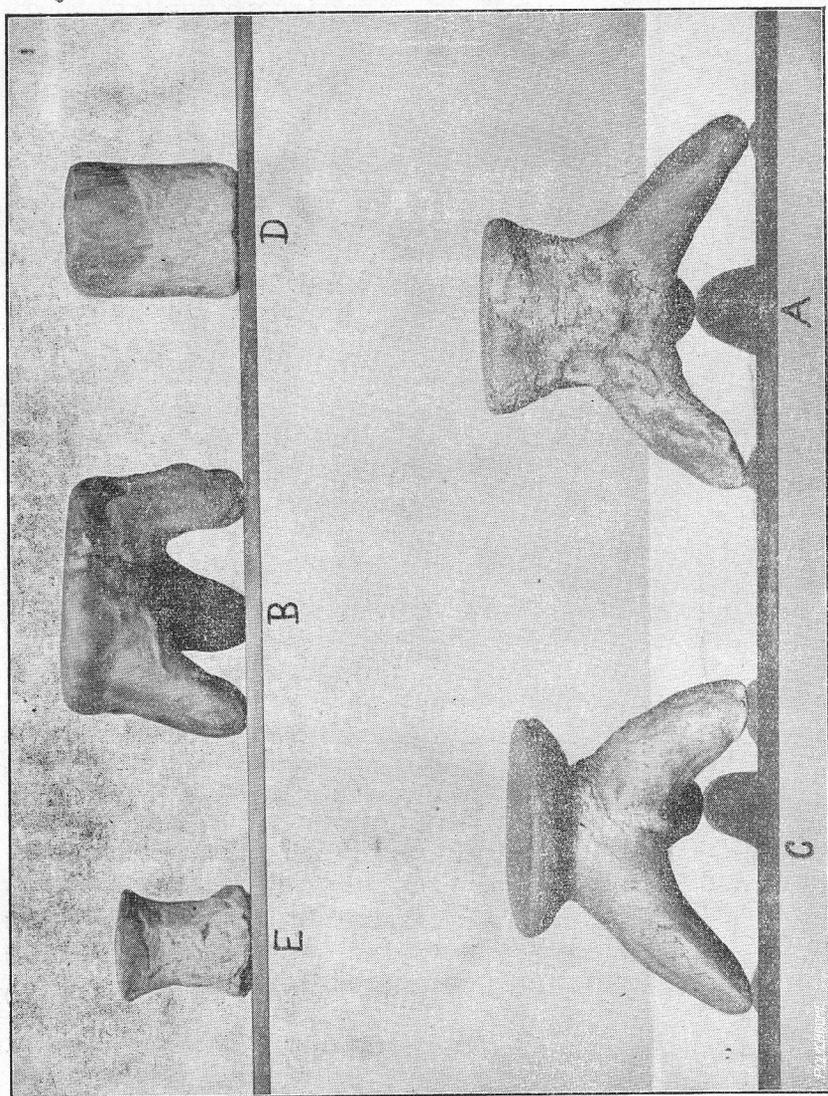


Fig. 3. — Supports pour le séchage des poteries.

Ces constatations sont du plus haut intérêt parce qu'elles confirment l'ouverture du Pas-de-Calais, à l'âge de la pierre polie. Alors un courant marin très violent venant de l'ouest amena sur nos plages le sable cristallin provenant des côtes de Bretagne et de Cornouailles et celui-ci, chassé par le vent, recouvrit d'une couche le sol sableux de nos dunes. (Échantillons I et II) (1).

Voici le tableau d'analyse dressé par M. F. Corin :

	<i>Sable III</i> Au-dessus du foyer	<i>Sables I et II</i> Sous le foyer
<i>Barytine (?) non roulée</i>	<i>présente</i>	<i>présente</i>
<i>Glauconie</i>	<i>présente</i>	<i>absente</i>
<i>Limonite</i>	<i>présente</i>	<i>présente</i>
<i>Magnétite</i>	<i>1 grain</i>	<i>plusieurs grains</i>
<i>Ilménite</i>	<i>absente</i>	<i>plusieurs grains</i>
<i>Spinelle</i>	<i>absente</i>	<i>plusieurs grains</i>
Grenat	2 grains	très abondant
Actinote	absence	assez abondante
Staurotide	absence	assez abondante
Andalousite	absence	plusieurs grains
Disthène	absence	plusieurs grains
Hornblende	1 grain	plusieurs grains
Tourmaline	absence	plusieurs grains
Chlorite	absence	plusieurs grains
Sphène	absence	plusieurs grains
Chiastolite	absence	1 grain

A part les éléments indiqués en italique qui sont, ou bien douteux, ou bien aberrants, le sable III se distingue de I et II par son faible résidu (4 grains par gramme) de minéraux denses caractéristiques. Les sables I et II sont presque identiques entre eux et les minéraux denses (grenat, etc.) y sont abondants.

(1) Par suite d'une erreur de notre part, notre précédente étude mentionne que l'échantillon III est pris en grande profondeur et les échantillons I et II, au-dessus et immédiatement en-dessous du foyer. Il faut lire I et II sont pris sous le foyer et en grande profondeur et III au-dessus du foyer.

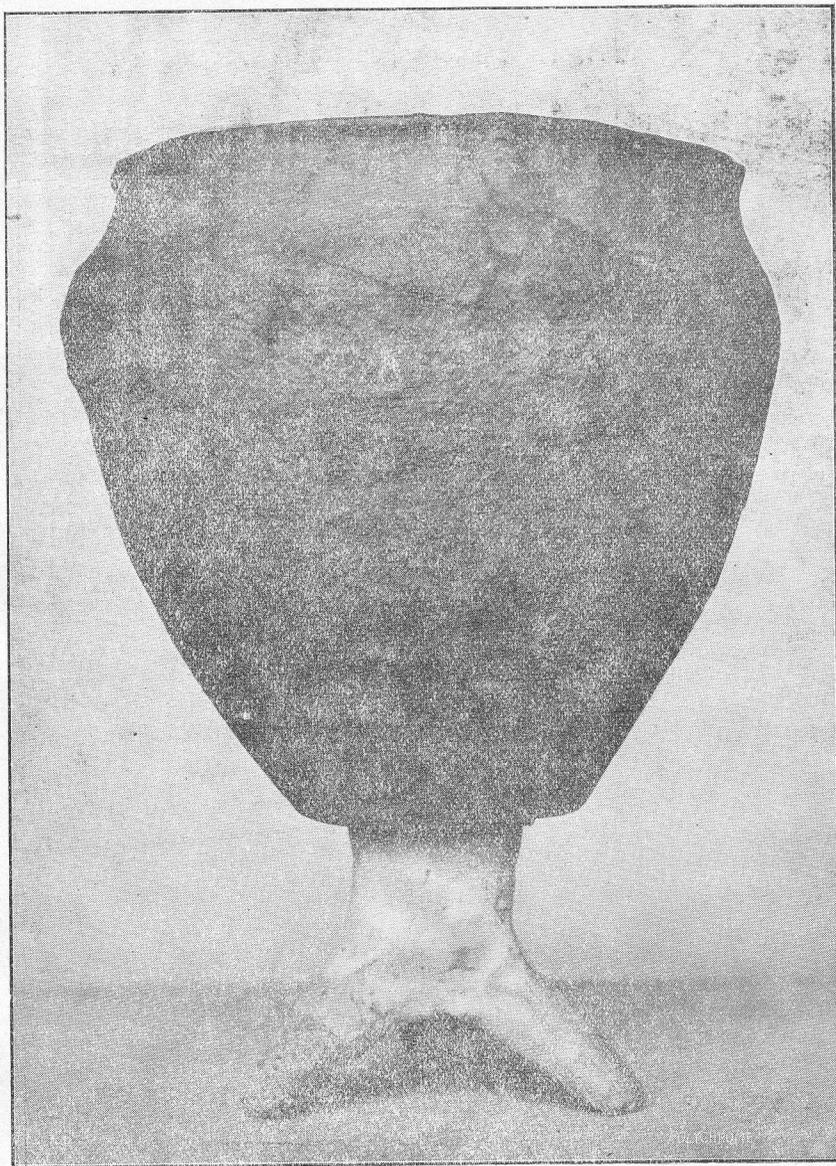


FIG. 4. — Vase et support.

Si nous indiquons ici à nouveau et même plus complètement que précédemment le résultat de ces analyses, c'est parce qu'il servira de comparaison à de nouvelles analyses de sables que le géologue, F. Corin, a bien voulu nous faire obligeamment.

LES FOYERS

Les foyers de fabrication de poteries, qui le plus souvent s'enchevêtrent les uns les autres, sont composés de débris de charbon de bois en abondance, de fragments innombrables et souvent minuscules de petites

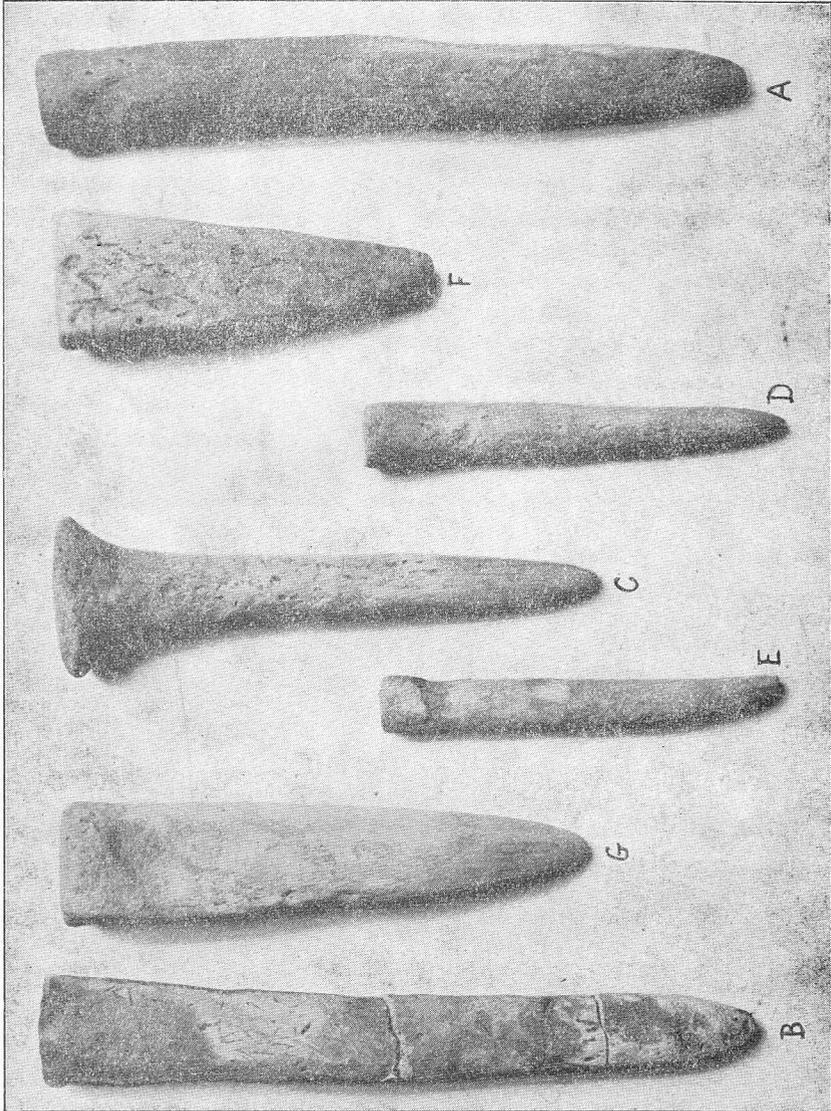


Fig. 5 — Éléments de support pour la cuisson des poteries.

poteries d'un type uniforme à parois minces, mal façonnées, sans aucune ornementation. Aucune n'a pu être restaurée. L'on y a reconnu aussi

quantité de poteries plus grandes, grossièrement ou bien travaillées, ornementées ou non décorées et de types variés.

En outre, l'on y a mis au jour de curieux trépieds en terre cuite pour le séchage des poteries, et d'intéressants dispositifs pour la cuisson des vases (objets reconnus pour la première fois), des objets de parure, ustensiles, etc.

Les restes de repas humains étaient représentés par des ossements d'animaux et par des coquilles de mollusques (*cardium*).

Les débris de torchis, qui y ont été reconnus, ont fourni la preuve que des abris avaient été élevés en ce point.

L'épaisseur des foyers est extrêmement variable ; parfois elle n'est que de 10 centimètres, mais elle peut cependant atteindre 85 à 90 centimètres.

En 1927, comme ultérieurement aussi, nous y avons découvert des dépôts d'argile qui servaient de matière première à ces primitifs fabricants. Ainsi que cela a été démontré, ces dépôts d'argile sont de même origine que celui naturellement en place dans les polders, à 1.200 mètres de là, à la limite des dunes, et identique aussi aux argiles des briquetiers de la côte.

Dispositif pour sécher et pour cuire les poteries.

Les poteries se façonnaient très généralement sans l'aide d'un tour, mais parfois la perfection du modelage nous laisse à penser que ces hommes utilisaient — assez rarement — un tour très primitif. Après plusieurs opérations, décrites dans notre première étude sur ce gisement, la poterie achevée était séchée une dernière fois avant d'être soumise à la cuisson.

Le dispositif utilisé par ces industriels pour sécher les vases consistait en trépieds en terre faiblement cuite, de formes et de dimensions variées (fig. 3).

Ces trépieds, incontestablement de l'âge du fer, découverts ici pour la première fois, sont formés d'un cylindre vertical plus ou moins élevé s'aplatissant en plateau à la partie supérieure et dont la base est soutenue par trois pieds plus ou moins écartés les uns des autres.

Ils servaient de support pour y déposer les vases fraîchement façonnés qui, sous un abri protecteur, vraisemblablement en torchis, pouvaient ainsi sécher à l'abri de l'humidité (fig. 3 et 4).

Très généralement, le fond des vases porte encore l'empreinte circulaire du trépied, prouvant ainsi l'usage de ce dispositif.

Ces trépieds ont été confectionnés avec une argile moins plastique que celle des poteries et qui, à la cuisson, donne toujours le ton jaune même aux hautes températures. Les intéressantes expériences faites avec ces produits par la Maison de Céramis Boch Frères, à La Louvière, que

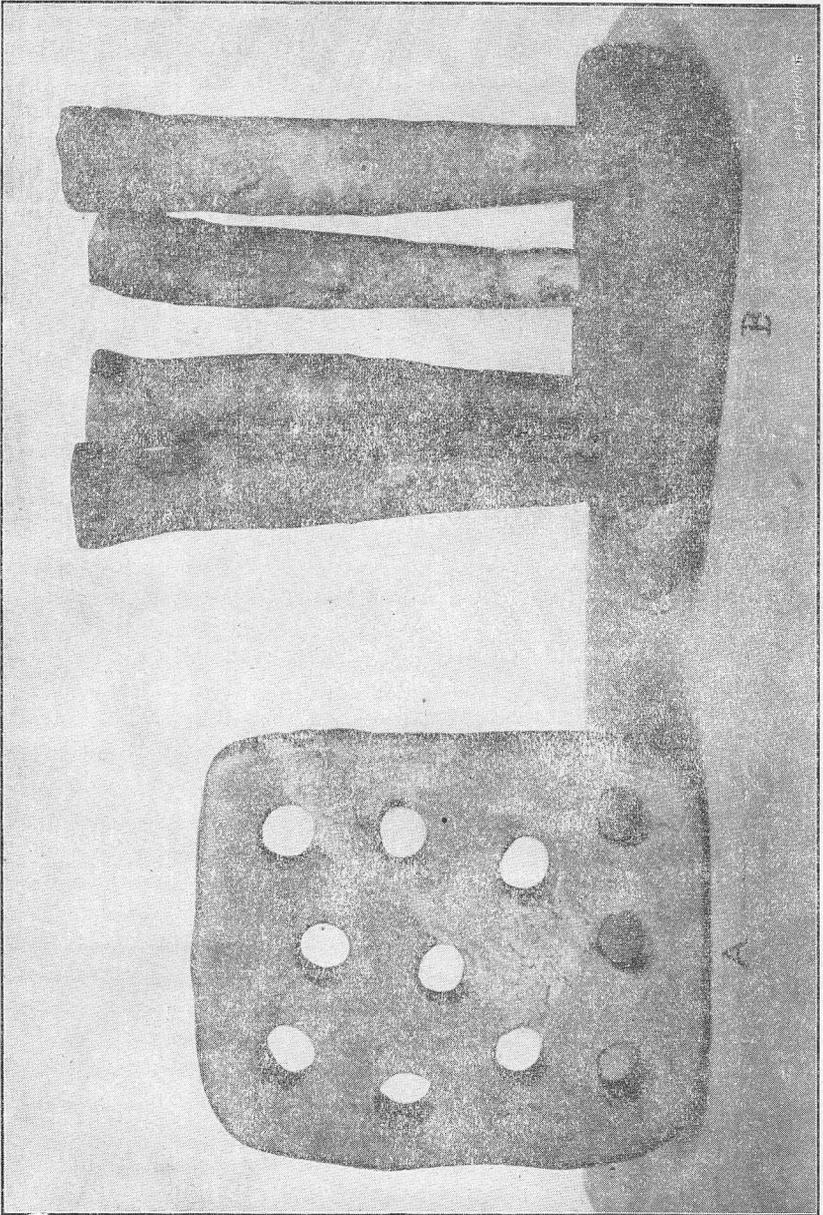


FIG. 6. — Dispositif pour la cuisson des poteries.
A = Plaque trouée. B = Dispositif complet.

nous avons publiées dans notre précédente étude sur ce gisement, démontrent à l'évidence l'emploi de deux argiles.

Pour les petites poteries, on utilisait très vraisemblablement de petits cylindres en terre cuite, d'un diamètre de 40 à 50 millimètres et d'une hauteur de 50 à 90 millimètres (E, D, fig. 3).

Appareils pour la cuisson des poteries.

Les grands clous en terre cuite.

Ces sortes de cylindres, qui en réalité étaient plus souvent quadrangulaires à angles arrondis (fig. 5, A et B), ressemblent plus ou moins à de longs et épais clous dits à bateau, c'est-à-dire à une extrémité pointue et à l'autre légèrement aplatie. Leur longueur approche très généralement de 180 millimètres.

L'on a découvert aussi des pièces de ce genre qui, en coupe, étaient nettement quadrangulaires (fig. 5, G, F), ainsi que des éléments de plus petites dimensions (fig. 5, E, D).

Quel était l'usage de ces sortes de grands clous en terre? Nous l'avons démontré dans notre précédente étude en décrivant l'un de ces dispositifs de cuisson, aussi découvert pour la première fois : la plaque trouée en terre cuite (fig. 6).

Ces plaques, épaisses de 25 à 30 millimètres, d'un diamètre de 120 à 140 millimètres, sont percées de trous circulaires de grandeur variable suivant les plaques (fig. 6 A). Le diamètre de ces trous correspond à ceux des petits ou des grands clous décrits précédemment.

Le feu passant entre les clous, qui faisaient ainsi office d'une sorte de gril, atteignait toutes les surfaces de la poterie et amenait son durcissement (fig. 7).

LES POTERIES

Tous les foyers de fabrication contiennent, en plus de poteries ornementées ou pas et de types divers, des myriades de débris de petites poteries à parois minces et mal cuites, ainsi que cela a été dit précédemment. Ces poteries imparfaites et si fragiles qu'aucune n'a pu être reconstituée en entier, constituent pour nous une énigme d'autant plus difficile à résoudre qu'on n'en a jamais rencontré en pareil nombre à l'âge du fer, en Belgique.

A tous les niveaux également de ces foyers l'on découvre aussi de grandes poteries à parois épaisses.

Ces *grandes poteries* se rencontrent non seulement dans les foyers de fabrication, mais aussi dans les foyers d'habitat, là où l'on ne découvre aucun débris des petites poteries mentionnées ci-dessus. Ainsi qu'on le

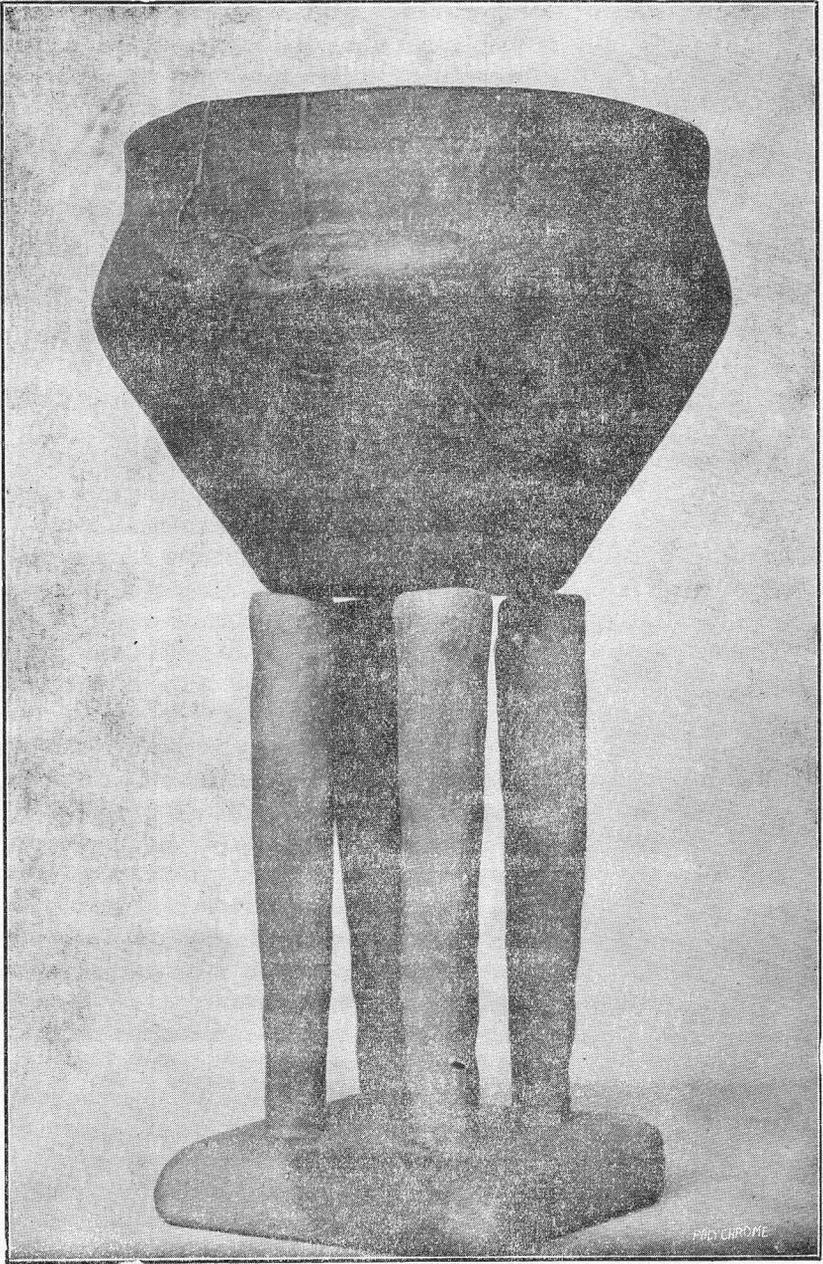


FIG. 7. — Vase et dispositif complet (moulage)
pour la cuisson des poteries.

verra par la suite, nos fouilles de 1928 et de 1929 démontrent qu'il en est partout ainsi, sans exception.

Ces poteries sont des plus intéressantes parce que leur variété semble établir une longue occupation de l'homme en ce point. Nous y rencontrons en effet des types des deux âges du fer.

Nous croyons utile de reproduire ici, en grande partie, la description de ces principaux types de poteries, ces éléments étant indispensables pour la bonne compréhension de nos fouilles de 1928 et de 1929.

Types du premier âge du fer.

L'un, dont la hauteur ne dépasse pas 8 centimètres, représente un spécimen courant de cette époque, à panse légèrement renflée et arrondie (fig. 8, A).

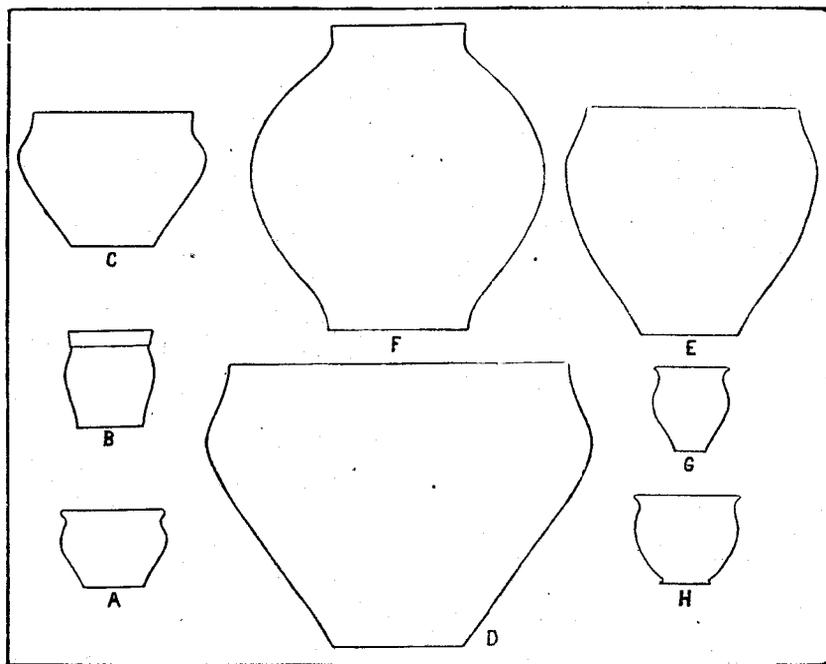


FIG. 8. — Vases du premier âge du fer.

Le deuxième vase, dont la largeur est égale à la hauteur, a son col renforcé d'un bourrelet peu saillant (fig. 8, B).

Une autre poterie, aussi privée d'ornementation, est à panse renflée, arrondie et plus large que le col qui est droit (fig. 8, C).

Un quatrième vase, de plus grandes dimensions, est aussi dépourvu de décoration. Sa surface extérieure est recouverte d'une couche de pâte d'argile, sorte de barbotine, de structure très rugueuse, permettant au moyen de ses aspérités, de soulever plus facilement le vase assez lourd (fig. 8, D). Diamètre à la panse : 40 centimètres.

Les trois spécimens suivants se distinguent des précédents parce qu'ils portent des décorations faites au moyen de l'extrémité du doigt. Ce genre de décoration est richement représenté dans le gisement de La Panne.



FIG. 9. — Vase du premier âge du fer.
Décoration au doigt.

L'un de ces trois vases porte sur le rebord du col des empreintes creuses qui ont été faites avec l'extrémité du doigt. Ces empreintes dans la pâte d'argile sont distantes les unes des autres de trois à quatre centimètres (fig. 8, E). Diamètre à la panse : 29 centimètres.

Une deuxième poterie porte, en plus de l'empreinte du doigt marquée sur le rebord du col, sur une hauteur de 16 centimètres, de ces mêmes empreintes creuses faites à l'aide de l'extrémité du doigt (fig. 9).

Ces empreintes, qui ne se touchent pas, laissent entre elles de petites portions de surface non décorées.

L'empreinte de l'extrémité du doigt est ici faite avec une légère pression en arrière, de manière à créer ainsi de ce côté un petit bourrelet en assez fort relief, qui donne au vase un caractère plus décoratif. Diamètre à la panse : 20 centimètres.

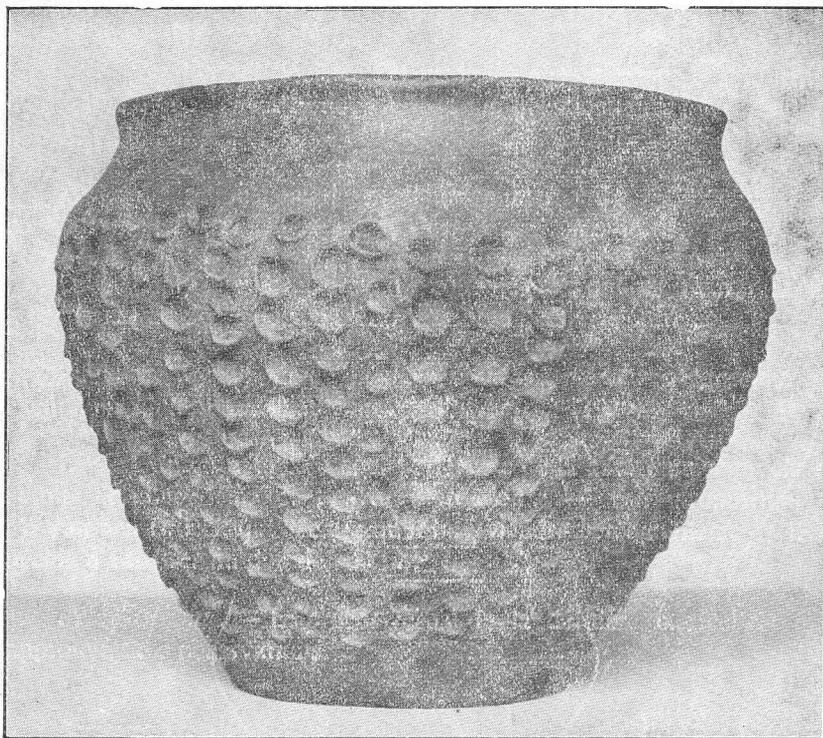


FIG. 10. — Vase du premier âge du fer.
Décoration à la pincée.

Le troisième grand vase porte une ornementation, dite à la pincée, qui est faite à l'aide de deux doigts opérant des séries de pressions en sens contraire dans la pâte molle de la poterie. Il se produit ainsi une crête plus ou moins régulière, disposée ici en lignes obliques parallèles, distantes les unes des autres de 11 à 13 millimètres. Diamètre à la panse : 38 centimètres (fig. 10).

Un vase de forme jusqu'à présent unique dans le gisement de l'âge du

fer à La Panne, a été découvert en entier en 1926, dans les foyers A, par M. le major de Pooter. Grossièrement façonné et privé de décoration, il paraît être une urne funéraire. Nous en reparlerons au sujet des fouilles de 1929. Diamètre à la panse : 31 centimètres (fig. 8, en F).

De très grands vases ont été reconnus dans ces foyers ; ils ont des diamètres voisins de 50 centimètres. Nous avons pu en reconstituer un exemplaire.

Deuxième âge du fer.

Ici, la panse des vases est presque toujours nettement carénée (voir fig. 11).

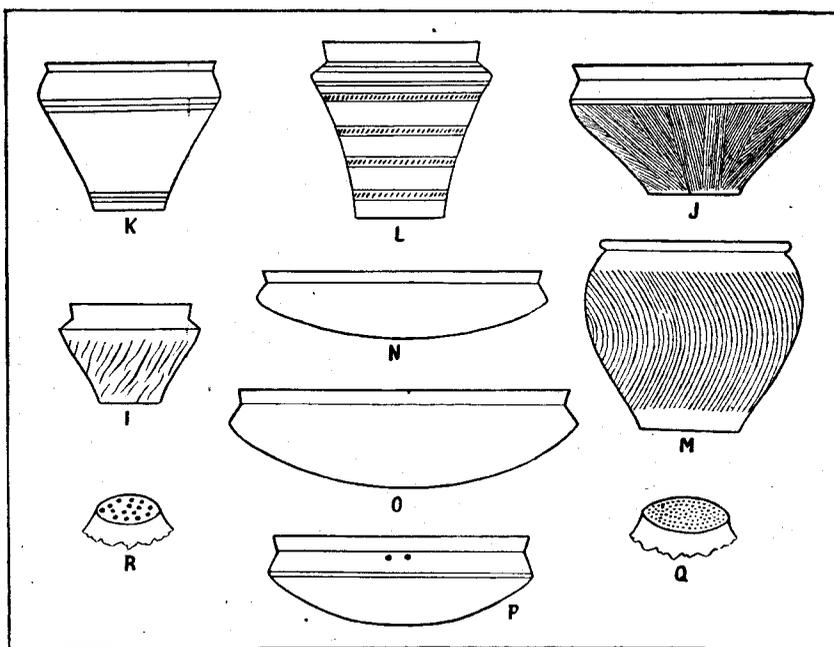


FIG. 11. — Vases du deuxième âge du fer.

Un petit vase de ce genre, façonné avec plus de perfection qu'à la période précédente, porte à la panse un rudiment d'ornementation assez grossier, formé de simples traits creusés peu profondément dans la pâte d'argile (fig. 11 en I). Diamètre à la carène : 14 centimètres.

Un spécimen plus grand, mais du même genre, nous est offert par la figure 11 (en J.) Sa décoration est formée de deux sillons parallèles à la carène et entre la carène et le pied, de traits faits à l'aide d'une sorte de peigne imprimant dans la pâte une série de

rayures parallèles verticales ou légèrement obliques. Diamètre à la carène : 25 centimètres.

Le vase K de la figure 11 est du même type. Sa décoration n'est composée que de traits horizontaux concentriques encerclant la poterie et creusés dans la pâte. Diamètre à la carène : 18.5 centimètres.

Un profil plus élégant encore que le précédent, porte une décoration aussi bien conçue qu'exécutée, représentée en L de la figure 11. Le diamètre est égal à la hauteur : 18.5 centimètres.

Quatre bandes, formées de deux traits horizontaux parallèles, distants l'un de l'autre de 10 millimètres pour les deux premiers et de 12 millimètres pour les inférieurs, contiennent chacune une rangée de creux obliques plus ou moins ovales, assez proches les uns des autres et régulièrement indiqués. C'est le vase au caractère le plus artistique parmi ceux découverts dans le gisement de La Panne.

Le vase M, figure 11, à panse globuleuse, à col formé d'un léger bourrelet arrondi, orné de la décoration au peigne, paraît être conçu sous l'influence romaine.

Trois plats à carènes bien indiquées, sans pieds, à fond convexe, caractéristiques du deuxième âge du fer, ont pu être restaurés exactement par le préparateur Bauwin.

L'un de ces plats a 30 centimètres de diamètre à la carène. L'examen de la pâte, la régularité de ces poteries, la minceur égale des parois, dénotent qu'ils furent exécutés de main de maître par des industriels connaissant bien leur métier (fig. 11, N, O, P).

Le deuxième plat, le plus grand, mesure 35.5 centimètres à la carène.

Le troisième, le plus petit, est décoré de trois sillons horizontaux parallèles entre eux.

Pasoirs.

Deux fonds de vases-pasoirs sont représentés à la figure 11, Q. R.

DÉCORATION DES POTERIES

Ornement au peigne.

Les plus fines rayures tracées sur les poteries sont écartées les unes des autres d'environ 1 millimètre (fig. 12. A). Nous pensons que les coquilles dentelées de cardium, si abondantes dans les foyers, pouvaient, tout aussi bien qu'un peigne, être utilisées pour les plus fines ornements de ce genre.

Une autre décoration linéaire, (fig. 12, B) est à signaler par ses rangées de rayures obliques séparant des séries de rayures parallèles et verticales.

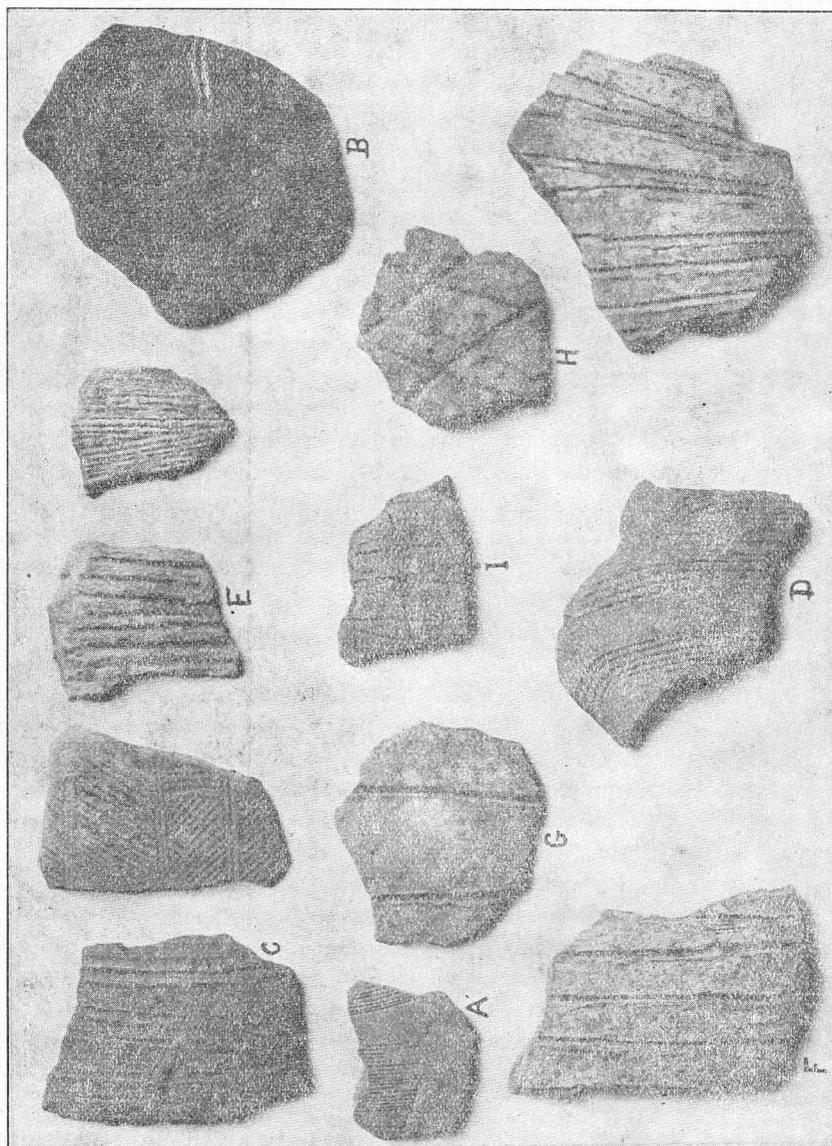


FIG. 12. — Décoration au peigne et linéaire.
Ornements en creux composés de traits interrompus
plus ou moins rectilignes ou courbes.

En D de la figure 12, on remarque cinq rayures courbes parallèles entre elles, mais séparées les unes des autres par des bandes sans ornementation.

En C, figure 12, il y a trois rangées de 4 rayons dont l'une, extérieure, est à peine indiquée. A été exécutée à l'aide d'un cardium, tandis que E de la figure 12 est due à un peigne

Ornements en traits creux irréguliers.

Cette décoration, parfois creusée profondément dans la pâte molle des poteries, était obtenue à l'aide d'un instrument tranchant, en fer ou en bois. La figure 12 montre en F, G, H, I, les principaux types d'ornementation de ce genre.

Ornements en creux composés de traits interrompus plus ou moins rectilignes ou courbes.

Ce genre de décoration est exécuté parfois à l'aide d'une pointe, de fer ou de bois, d'épaisseur variable, que l'on enfonceait dans la pâte molle. Cette ornementation offre assez bien de variétés, dont les principales sont représentées à la figure 13.

Décoration au doigt et à la pincée.

Elle est produite par l'empreinte de l'extrémité du doigt dans la pâte molle de la poterie, de manière à produire des creux espacés de forme à peu près ovale et marqués soit sur le rebord de la poterie seulement, soit aussi sur la surface de la panse. Ce dessin est presque toujours irrégulier. La figure 14 montre quelques spécimens de décorations de ce genre, faits toujours à l'aide du doigt, mais appliqué et enfoncé différemment dans la pâte de poterie.

Il offre aussi des types d'ornementation faits par pression de l'argile entre deux doigts, donnant naissance à des crêtes en relief disposées en rangées souvent régulières (fig. 10 et 14).

Cette catégorie de décoration si spéciale est de beaucoup plus abondante ici que dans toutes les autres stations de l'âge du fer en Belgique.

Ornementations diverses.

Un motif, rare à la Panne, décore quelques fragments de poteries ; il est composé de petits losanges dont toute la surface est en relief (A, fig. 15).

Signalons encore quelques ornementations consistant : en enfoncements ovalaires produits avec l'extrémité du doigt, mais ici la trace de l'ongle occupe le centre de la cupule ; en bord de vase décoré d'un cordonnnet en fort relief (fig. 15, D) ; en bord orné de petits enfoncements proches et obliques (fig. 15, E. F.)

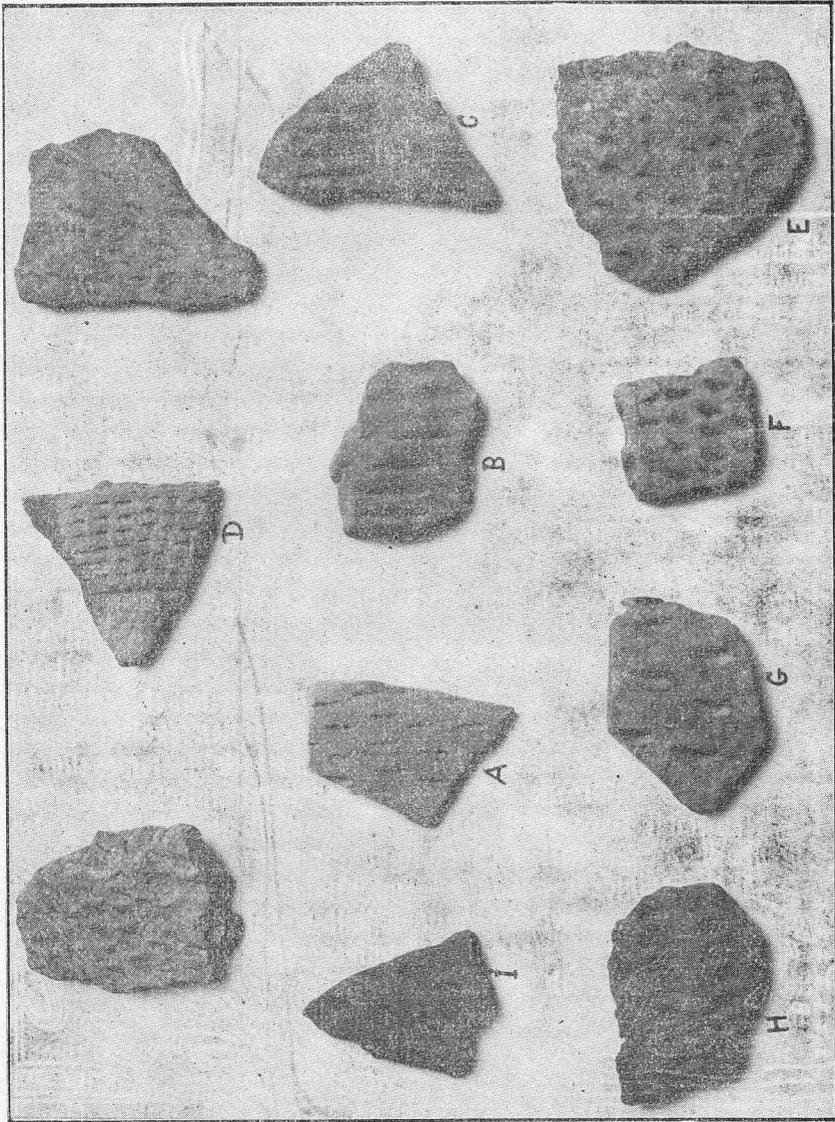


FIG. 13. — Décoration à traits interrompus et à l'ongle.

FUSAIOLLES, POIDS DE FILETS OU DE MÉTIERS A TISSER

En plus d'une fusaïole de forme conique découverte par le Service des fouilles en 1927 (fig. 16, B), le Musée en possède deux, don de MM. G. Donny et F. De Block (fig. 16, C, D).

Plusieurs poids de filet ont également été mis au jour dans ce gisement (fig. 16, A), ainsi qu'un fragment de bracelet en terre (fig. 16, E).

ÉTUDE TECHNIQUE DES PRODUITS CÉRAMIQUES

Rappelons brièvement que la Faïencerie de Kéramis a bien voulu confier l'étude de ces produits à M. L. Deloyer, docteur en sciences chimiques, et à M. E. Delfeld, ingénieur-chimiste de ces établissements.

Pour cette étude, les produits céramiques ont été divisés en deux groupes : *Groupe I*, qui comprend les objets ayant servi à la fabrication, trépieds, clous, etc. ; *Groupe II*, réunissant les divers fragments de poteries (grandes et petites).

Cette étude a démontré que ces produits ont été cuits à basse température, n'ayant pas dépassé 750° à 800° C.

Au groupe II, on a constaté que les pièces minces, généralement jaunâtres ou brunâtres, paraissent avoir subi l'action d'un feu modéré. Les pièces épaisses ont été moins réussies à la cuisson ; certains fragments n'ont subi l'action d'un feu oxydant qu'extérieurement, tandis que l'objet dans son épaisseur et du côté intérieur reste noir.

Enfin, la nature plus compacte des masses du groupe II fait douter de l'identité de matière de ces objets et de ceux du groupe I.

L'analyse a prouvé que l'argile des polders, rencontrée en dépôt dans le gisement n'a servi qu'à la fabrication du groupe I, tandis que ceux du groupe II auraient été façonnés à l'aide d'une terre à tuile ou à brique, que jusqu'à présent nous n'avons pas trouvée dans le gisement.

Les inclusions de matières étrangères que l'on remarque dans ces poteries sont des débris d'autres argiles que celles des polders (preuves qu'ils utilisaient des argiles différentes), de menus débris de coquillages, etc. D'après ces Messieurs, ces corps étrangers ne servaient pas de dégraissage, le sable marin étant mieux indiqué pour cet usage.

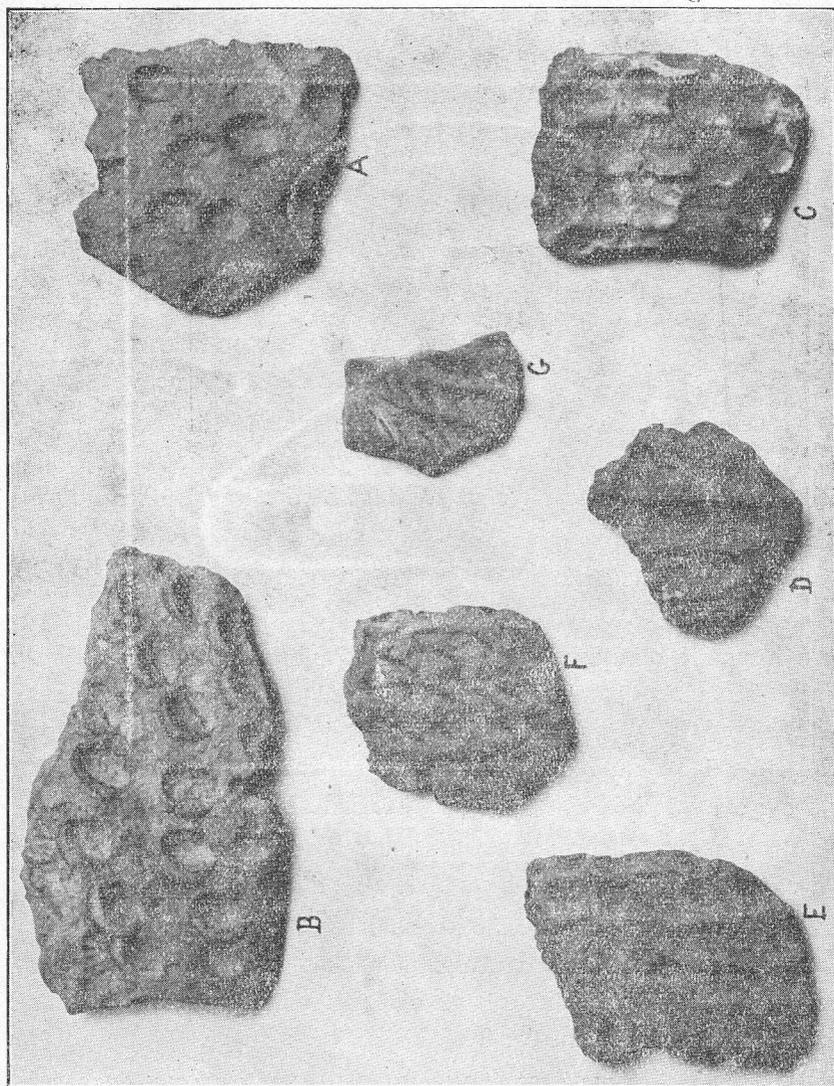


FIG. 14. — Décoration au doigt et à la pincée.

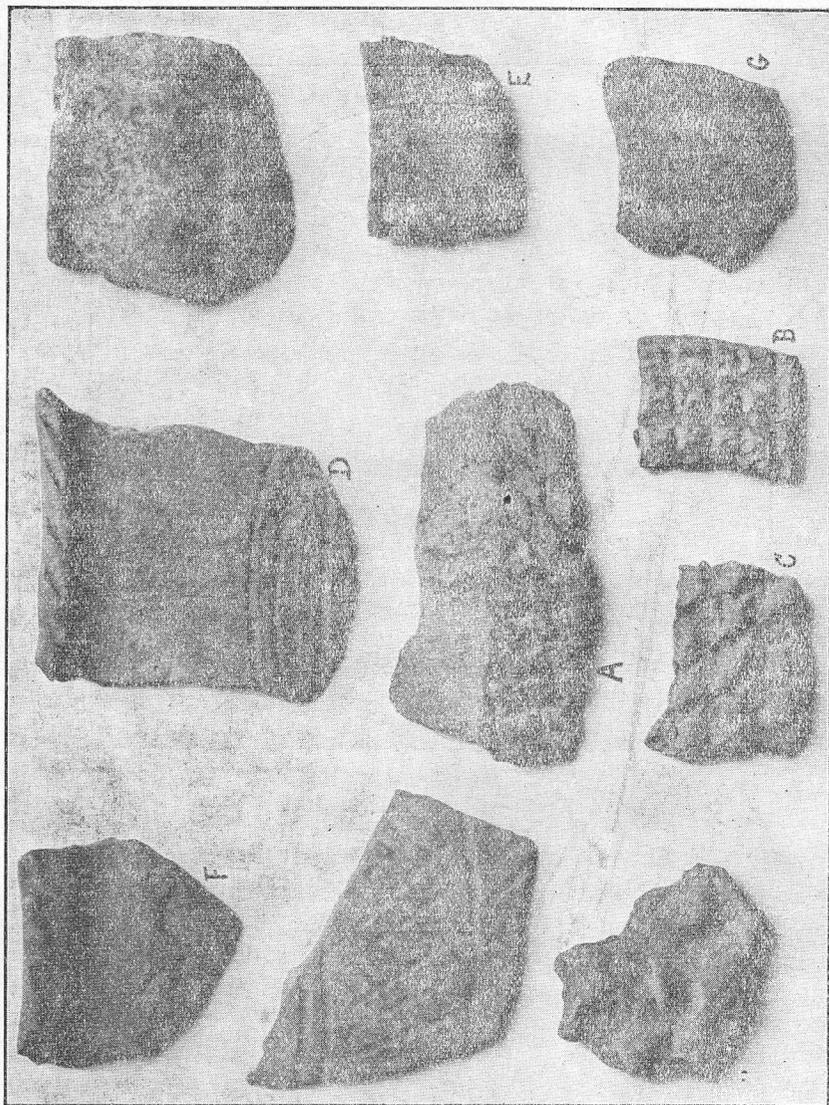


FIG. 15. — Décoration diverses.

Le façonnage et la cuisson étaient généralement peu soignés. Ils manquaient, semble-t-il, d'un bon four. Leur cuisson ne dépassait pas 800° C. ; elle était même souvent inférieure. Ils ne pouvaient donc constater alors des mélanges accidentels d'argiles notamment, la différenciation de couleur n'apparaissant qu'à partir de 980° C.

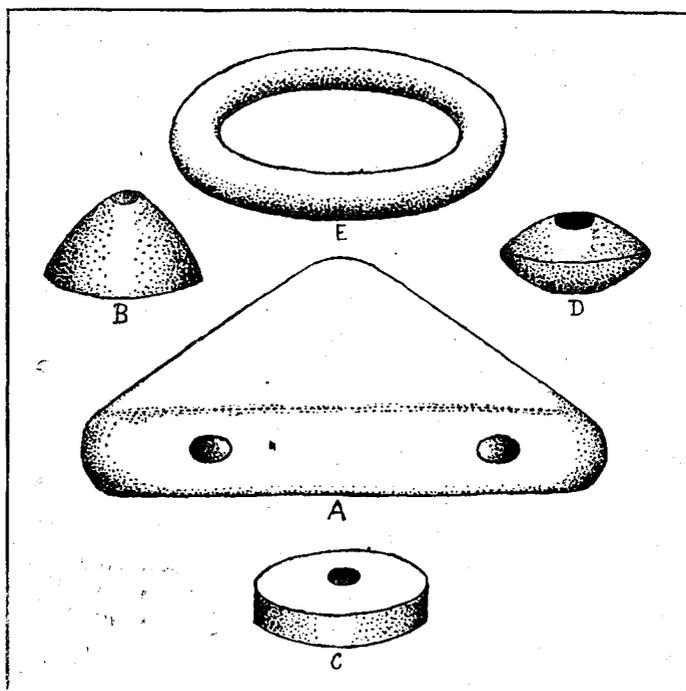


FIG. 16. — A = Peson de filets,
B C D = Fusaïoles, E = Bracelet,

La couleur noire de certaines poteries provient de la cuisson, c'est-à-dire d'un manque d'air précédant la cuisson ; les objets étaient enfumés.

En général, les poteries sont fragiles et toutes sont poreuses et facilement rayables au canif. Dépourvues d'émail, elles n'étaient pas capables de conserver des produits liquides. Leur usage a plutôt dû être réservé à des produits secs.

Ajoutons que les analyses de la faïencerie de Kéramis ont prouvé aussi la similitude complète des argiles en gisement naturel à la limite des dunes intérieures découvertes par notre chef fouilleur Collard, à 1,200 mètres du gisement de l'âge du fer et celle en dépôts mis au jour aux endroits de fabrication. Preuve que ces hommes utilisaient cette argile.

Objets en os.

Un seul poinçon en os de 102 millimètres de longueur y a été trouvé.

Objets en fer.

Un seul aussi a été découvert dans le gisement A : un petit conteau entièrement en fer, y compris le manche (figure 17, A). En plus un fragment d'objet ou d'outil ?

Objets en bronze. Fibules.

Le Musée possédait déjà trois fibules en bronze provenant de ce gisement, don de MM. C. Donny et F. Deblock (fig. 17, B, C, D).

Au centre d'un foyer, nous avons trouvé, en 1927, une fibule en bronze dont l'ardillon manquait (fig. 17, E).

Une deuxième fibule a encore été découverte par notre chef-fouilleur ; c'est la plus remarquable de toutes, parce qu'elle est complète, elle caractérise le deuxième âge du fer (fig. 17, F).

Le dernier objet en bronze découvert au cours de nos fouilles de 1927, est une bague en bronze, à face extérieure bombée, large et épaisse, d'un poids de 23 grammes. Sa partie élargie est décorée d'un cordon ondulé, en relief, qui paraît représenter un serpent (fig. 17, G).

Monnaie.

Le Musée en possède une, provenant de ce gisement (don G. Donny), qui est attribuée aux Ambiani (époque de la Tène III), c'est-à-dire de l'an 100 de l'ère chrétienne (fig. 17, I).

Pour plus de détails sur les fouilles de 1927, voir notre étude précédente : *L'âge du fer à la Panne*, publiée en 1928 dans le *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*.

FOUILLES DE 1928-1929

Ainsi que nous venons de l'indiquer sommairement dans les pages précédentes, nos fouilles de 1927 ont été très fructueuses, parce qu'elles ont amené l'importante découverte d'une fabrique de poteries remontant à l'âge du fer, avec les dispositifs principaux utilisés par ses industriels primitifs pour la confection de leurs produits céramiques.

Les divers types de vases rencontrés au cours de ces recherches nous ont fourni des indications précises permettant d'établir que ces hommes occupèrent pendant longtemps l'îlot de La Panne, resté depuis plusieurs milliers d'années à l'abri des invasions marines.

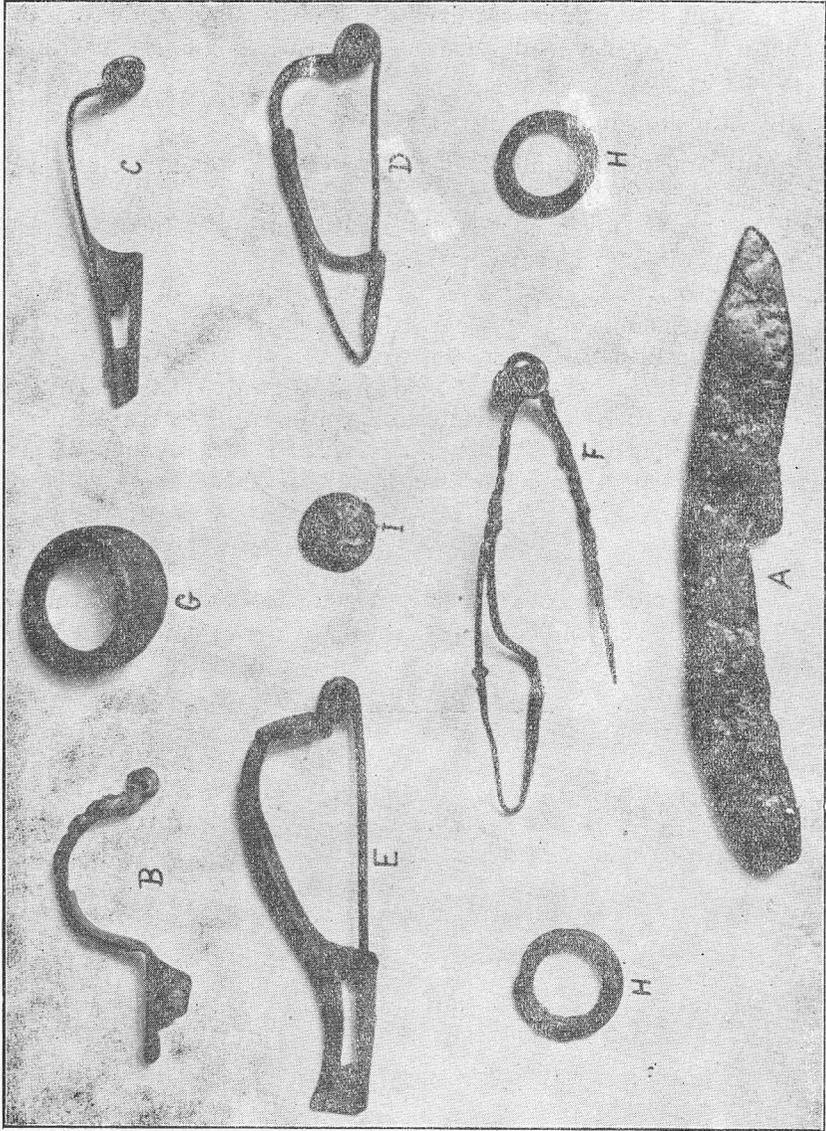


FIG. 17. — Objets en fer et en bronze.

En 1927, nous terminions notre étude sur cette période ancienne en souhaitant d'avoir l'occasion de pouvoir décrire prochainement les sépultures de ces fabricants de poteries et un grand nombre de leurs habitats.

Ainsi qu'on le constatera par les résultats de nos recherches de 1928 et de 1929, ces désirs se sont complètement réalisés. Aux cours de ces deux années d'investigations longues et minutieuses, nous avons mis au jour de nombreux habitats d'époques différentes, depuis l'âge du fer sans mélange, jusqu'à la romanisation complète de ces hommes primitifs ; ce que nous allons mettre en lumière dans les pages suivantes. En plus, nous avons reconnu, en 1929, plusieurs sépultures de cette même époque, qui ont pu être complètement étudiées, en raison de l'extraordinaire sécheresse qui régnait alors, laissant à découvert, au dessus de la nappe aquifère exceptionnellement basse, non seulement tous les foyers, mais aussi les incinérations humaines établies sous les foyers.

Notre dernière découverte, cette fois sensationnelle, fut celle d'un squelette humain, dont la tête manquait, malheureusement, et qui se trouvait en position allongée dans le sable éolien pur, immédiatement en dessous et en contact d'un foyer, bien en place, de l'âge du fer.

Précédemment, nous présumions que ce gisement occupait une surface d'environ 150 mètres sur 150 mètres. En 1928 et 1929, ces limites se sont étendue sur une superficie de 400 mètres sur 700 mètres, et nous pensons qu'elles doivent être encore plus reculées, mais la topographie des dunes ne permet guère de poursuivre des recherches sur une plus grande surface.

Les nombreux sondages faits dans les panes I, II et III (fig. 18) montrent le travail considérable accompli dans ces dunes de La Panne.

Nous allons maintenant décrire en détail les fouilles de 1928 et de 1929 et nous terminerons cette étude par un résumé d'ensemble suivi des conclusions scientifiques et historiques que l'on peut en tirer.

FOUILLES DE 1928

Dans la panne I (fig. 18), située entre la panne bien connue, mais improprement, sous le nom de « Camp des Romains » et la mer, nous avons entrepris, en 1928, des fouilles assez importantes, parce que nous avons dû alors abandonner nos recherches à l'emplacement principal de la panne II de l'année précédente, en raison de la hauteur de la nappe aquifère souterraine. A cette époque, elle noyait complètement tous les foyers de l'âge du fer. Rarement les eaux sont restées aussi hautes au cours de toute la saison d'été ; une bonne partie de la surface de cette panne, la plus basse des voisines, a été même très longtemps noyée, sous les eaux. Ne pouvant continuer dans ces conditions très désavantageuses une étude fructueuse des foyers de la panne II, nous avons abordé la fouille de la panne I au sol plus surélevé et dont il va être question.

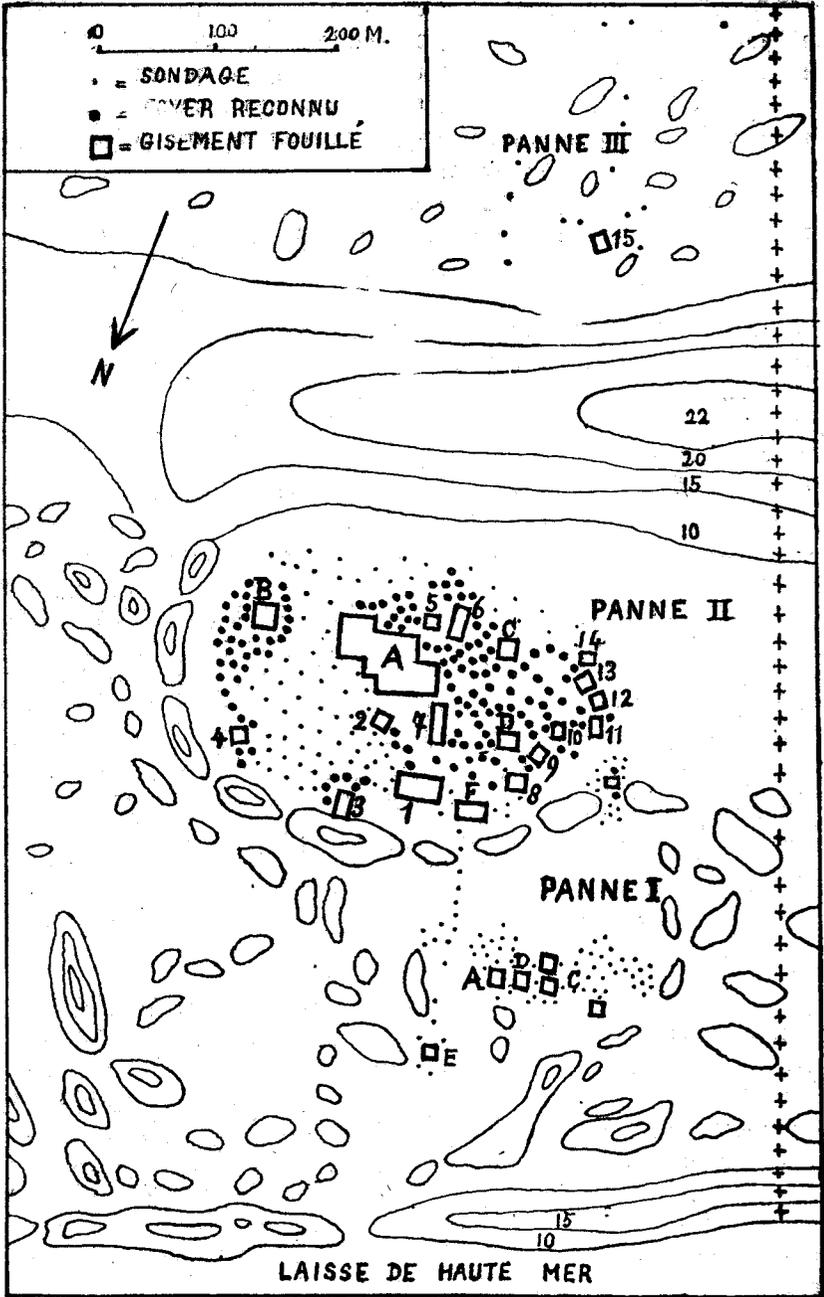


FIG. 18. — Fouilles de 1927 à 1929.

Nos sondages de 1927, nous y avaient indiqué la présence de foyers antiques remontant à l'âge du fer.

POINT A

Le point A de la panne I (fig. 18) fut le premier l'objet de nos investigations. Nous y découvrîmes un des rares foyers dont il nous a été possible de délimiter nettement le périmètre dans son entièreté.

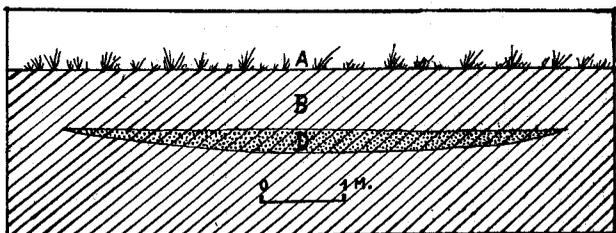


FIG. 19. — Coupe du gisement.
A = Panne 1.

Il mesurait environ 6 m. 50 de longueur sur 4 m. 50 de largeur. Nous avons constaté que cet emplacement était exclusivement un habitat et non un lieu de fabrication de poteries, comme nous en avions découvert de si remarquables l'année précédente.

Ainsi que nous allons le voir, l'âge du fer n'était pas représenté ici dans son entière pureté, mais mélangé à des produits céramiques de fabrication romaine, preuve de la romanisation de ces peuplades primitives. C'est ainsi, notamment, que nous avons recueilli dans ce foyer, d'assez nombreux petits clous en fer et, en plus, d'ossements d'animaux divers, de coquilles de cardium et d'escargots rencontrés dans les foyers de l'année précédente, représentant les restes de repas humains, nous avons mis également au jour des écailles d'huître. Par la suite, nous avons encore eu l'occasion de rencontrer ce dernier mollusque dans les habitats romanisés, mais jamais à l'âge du fer, pur de tout mélange.

De plus, nous avons trouvé des fragments de poteries bien façonnées, faites au tour et nettement de facture romaine, mais généralement de qualité ordinaire et souvent de couleur grise. Mélangés intimement à ces produits céramiques romains, nous avons recueillis aussi d'assez nombreux débris de poteries grossières, mal façonnées et imparfaitement cuites, faites à la main, qui datent de l'âge du fer. A part deux petits morceaux décorés d'un dessin fait à l'aide d'un peigne, c'est-à-dire datant de la fin de l'âge du fer, ces vases n'étaient pas ornements.

Les rayures faites à l'aide du peigne ou autres décorations aux traits

rencontrés à cet emplacement — à l'exclusion de toute autre ornementation, ainsi que cela vient d'être dit — sont larges ou étroites, rectilignes ou légèrement courbes, profondes ou peu indiquées, écartées ou rapprochées, tracées parallèlement ou en diverses directions et parfois se croisant. La distance entre chaque rayure varie entre 1 et 6 millimètres. Lorsqu'elles dépassent 6 millimètres d'écartement, elles deviennent irrégulières d'écartement et de profondeur. Les fragments aux profonds sillons sont assez rares ; la décoration est alors tracée à l'aide d'une pointe en bois ou en os. Les rayures s'écartent parfois les unes des autres de plus de 10 millimètres.

Aucune ornementation faite à l'aide de l'extrémité du doigt ou à la pincée (fig. 9 et 10), ne s'y rencontre, c'est-à-dire celles si fréquentes en pleine période de l'âge du fer.

Nous y avons découvert une pièce de monnaie, datant de la fin du premier siècle ou du début du deuxième siècle de l'ère chrétienne. C'est une pièce de Trajan remontant à l'année 100 après J. C. Au revers se remarque la fortune ou l'abondance assise à gauche. Cette pièce confirme donc l'âge de l'habitat.

Comme nous n'avons reconnu aucun fragment de support pour sécher les poteries, ni de dispositifs pour les cuire, ni même des débris de minuscules vases à parois minces, jaunâtres, dont il a été question précédemment, nous pouvons donc affirmer avec certitude que nous sommes bien en présence d'un habitat humain de l'âge du fer qui occupait cet emplacement à la fin du premier siècle de l'ère chrétienne ou du commencement du deuxième siècle, et dans lequel l'influence de la civilisation romaine est nettement indiquée. L'on peut même dire qu'ici les produits céramiques romains sont plus nombreux que ceux de l'époque précédente.

Ajoutons cependant qu'il a été parfois assez difficile, lorsqu'on n'a que des fragments à examiner, de déclarer avec quelque certitude que tel ou tel tesson est de l'une ou de l'autre époque, parce que les produits romains faits au tour sont souvent assez ordinaires et la pâte des poteries de l'âge du fer se perfectionne. De plus, nous avons la conviction que ces peuplades primitives façonnaient, mais assez rarement, des vases à l'aide d'un tour rudimentaire et qu'ils imitaient alors, plus ou moins, les poteries romaines ordinaires qu'ils avaient sous les yeux. Rappelons que ce n'est pas la première fois que l'on a reconnu, à la fin de l'âge du fer, l'emploi du tour.

Quelques débris de belles poteries à couvercle rouge, dites sigillées, nous donnent la preuve que ces industriels achetaient aussi aux marchands ambulants des beaux produits de facture nettement romaine.

Les deux vases ante-romains dont nous avons pu déterminer avec certitude les dimensions, mesurent 16 et 18 centimètres de diamètre. Aucun

grand vase de 40 à 50 centimètres de diamètre n'y a été reconnu dans le genre de ceux découverts dans le gisement principal A de la panne II, c'est-à-dire au lieu principal de fabrication (fig. 18).

HABITAT C

Cet habitat, situé comme le précédent dans la panne II, se trouve à proximité de l'habitat A. Son foyer, plus étendu que celui qui vient d'être décrit, mesurait 11 m. 50 de longueur sur 4 m. 50 de largeur.

Contrairement à ce que nous avons constaté au foyer A, celui-ci contenait des fragments de poteries grossières de l'âge du fer, en beaucoup plus grand nombre que des débris de vases de l'époque belgo-romaine.

Les clous en fer ont été recueillis ici en moins grande quantité aussi qu'à l'habitat A. Plusieurs fois nous avons remarqué que le nombre des clous augmentait en proportion de la romanisation de ces peuplades. Ces constatations nous laissent à penser qu'au début de l'ère chrétienne, la construction des huttes en torchis fut peu à peu remplacée par des cabanes plus perfectionnées, édifiées en bois.

Si l'on y a rencontré des coquilles de cardium, l'on n'y a pas récolté, comme en A, des écailles d'huîtres. Ainsi que nous le verrons encore ultérieurement, l'huître ne se rencontre dans ces gisements que dans les habitats romanisés.

Les poteries romaines étaient composées de produits céramiques gris et blanc ordinaires et de quelques morceaux de vases rouges vernissés ou sigillés.

Parmi les produits de l'âge du fer, signalons tout particulièrement des débris de poteries à pâte grossière et mal cuite, dont la forme rappelle celle de facture romaine et qui paraissent avoir été façonnées par ces hommes primitifs à l'aide d'un tour rudimentaire, ainsi que nous l'avions déjà remarqué à l'habitat précédent.

Les rares débris de cylindres en terre cuite, éléments d'appareils pour la cuisson des poteries, ainsi que l'absence de débris de minces poteries jaunes et mal cuites, nous donnent des indications précises que nous nous trouvons en présence d'un habitat bien caractérisé et non d'un endroit de fabrication.

Les poteries franchement de l'âge du fer portent des décorations faites à l'aide du peigne ou avec l'extrémité du doigt. Ces deux types d'ornementation réunis prouvent que cet habitat est plus ancien que le précédent, c'est-à-dire qu'il date du début de la romanisation. Lorsque là romanisation est plus avancée, la décoration faite à l'aide de l'extrémité du doigt disparaît, ainsi que cela a été constaté à l'habitat A.

Six vases de l'âge du fer ont pu être mesurés avec suffisamment de précision ; leur diamètre varie entre 21 et 28 centimètres.

EMPLACEMENT D

Fabrication et habitat.

C'est de beaucoup le plus important gisement de la panne I (fig. 18). Il offre cette particularité spéciale et des plus intéressantes de contenir à la fois un foyer de fabrication de poteries purement de l'âge du fer et, faisant immédiatement suite au foyer industriel, un habitat aussi de l'âge du fer, mais qui avait subi l'influence de la civilisation romaine, ainsi que le prouvent à toute évidence, les produits céramiques des deux époques qui y ont été rencontrés.

Dans le foyer de fabrication, l'on a recueilli d'assez nombreux fragments de poteries ornementées ou non décorées, en pâte grossière, des plus caractéristiques de l'âge du fer. L'on n'a pas découvert le moindre fragment de poteries romaines ou de spécimens se rapprochant de celles de cette époque.

La décoration des poteries est faite au peigne, aux traits divers ou à l'aide du doigt, spécimens de dessins caractéristiques de ces peuplades primitives. L'aspect comme la structure de la pâte est de facture plus grossière que ceux constatés dans les deux habitats précédents.

L'on y a rencontré aussi des fragments de plus grandes poteries que dans les habitats A et C. Ainsi que nous l'avons déjà constaté, ces grandes poteries ne se rencontrent que très rarement lorsque la romanisation est avancée.

Les cylindres en argile cuite, éléments des appareils pour la cuisson des produits céramiques ont été découverts en quantité dans le foyer industriel, preuve certaine d'un endroit de fabrication.

A cet emplacement, l'on n'a pas mis au jour non plus des coquilles de cardium, ni des clous en fer, mais, par contre, l'on y a remarqué des quantités considérables de petites poteries, à parois minces, jaunâtres et mal cuites, toujours très fréquentes aux lieux de fabrication.

Habitat.

L'habitation, qui faisait immédiatement suite au foyer de fabrication et qui était exactement au même niveau que lui, ainsi que cela a été dit plus haut, offre un sérieux intérêt parce que le foyer d'occupation humaine renfermait un mélange intime de poteries de l'âge du fer et de l'époque belgo-romaine, contrairement à ce que nous avons constaté au foyer industriel. Ajoutons que les produits de l'âge du fer y sont plus nombreux que ceux en terre grise ou sigillées amenés là par la civilisation romaine.

L'on y a recueilli des coquilles de cardium, quelques écailles d'huîtres et un petit nombre de clous en fer.

De cette fouille, il résulte que l'on se trouve en présence d'une fabrique de poteries nettement et purement de l'âge du fer et qu'à côté de ce foyer industriel les habitants ont commencé à recevoir les produits de la civilisation romaine, mais moins qu'aux deux habitats précédents.

L'on peut donc présumer, avec beaucoup de probabilité que ces peuplades primitives fabriquaient à cet emplacement des produits céramiques grossiers exclusivement de types et de facture propres à l'âge du fer, mais que dans leurs habitats elles commençaient à se servir de quelques vases romains, qu'elles achetaient aux rares marchands de passage dans cet endroit isolé de tout courant de civilisation.

Dans le foyer de fabrication, l'on a pu déterminer les dimensions de 13 grands vases à pâte grossière, remontant à l'âge du fer et dont le diamètre variait entre 20 et 34 centimètres.

Un fragment de poterie, assez mal confectionné et à paroi épaisse, qui appartient à un grand vase, porte de fortes rugosités formées d'enfoncements plus ou moins réguliers faits dans la pâte et alternant avec des pointements espacés de 12 à 15 millimètres l'un de l'autre. Ce curieux dispositif paraît avoir pour but principal une plus facile préhension de ce vase qui devait être assez lourd. L'on ne peut nier cependant que l'idée de décoration avait en même temps guidé la main du potier.

La pièce de monnaie qui a été mise au jour dans ce foyer date de l'époque d'Auguste ; elle a été frappée à Lyon. Une effigie d'allure barbare y est figurée. Elle remonte à — 12 + 15 de l'ère chrétienne.

Les produits céramiques, comme le caractère des objets découverts dans ce foyer nous indiquent nettement une romanisation à son début, mais moins avancée cependant qu'au point A ; la découverte de la pièce de monnaie signalée ci-dessus n'a fait que confirmer ces constatations.

ENDROIT DE FABRICATION E

Ce point est situé au nord de la panne II et à environ 200 mètres de celle-ci, donc à près de 200 mètres de distance de la laisse de la haute mer (fig. 18).

Les éléments archéologiques qui ont été recueillis ici ne sont guère nombreux, mais ils sont cependant suffisants pour amener la conviction que l'on y fabriquait des poteries grossières du type de l'âge du fer. Les dunes toutes proches de ce lieu de confection des vases étant trop élevées pour que nous puissions y pratiquer des sondages suffisamment profonds, il ne nous a pas été possible de rechercher si à l'est ou à l'ouest de ce gisement, l'on ne rencontrerait pas de plus importants centres de fabrication ou des habitats.

Quelques débris de poteries, nettement de l'âge du fer, ont été recoltés dans ce foyer, dont deux avec dessins aux traits. Aucun autre motif de décoration n'y a été rencontré.

Une fusaïole en terre cuite percée d'un trou au centre et de forme conique, y a été mise au jour ; elle mesure 26 millimètres de hauteur, 38 millimètres à la base et sa perforation a un diamètre de 5 millimètres.

Un fragment de plaque trouée, c'est-à-dire de dispositif pour la cuisson des poteries a été reconnu dans ce foyer, ainsi que des fragments de cylindres constituant un autre élément du dispositif précédent. Nous nous trouvons donc en présence d'un lieu de fabrication de l'âge du fer, pur de tout mélange archéologique d'une autre époque.

EMPLACEMENT F

En septembre 1928, nous avons encore pu faire une fouille des plus intéressantes dans la panne II, parce que, à cette époque, les eaux de surface de la nappe aquifère avaient un peu diminué de hauteur. Ainsi qu'on peut le voir à la figure 18, cet emplacement est situé au N.-N.-O. du centre de la grande panne II et, à proximité de la bordure des dunes qui encerclent cette panne.

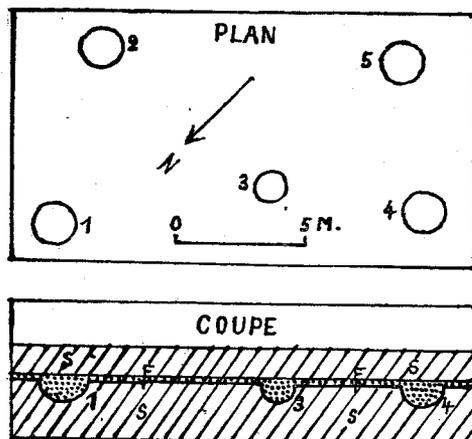


FIG. 20. — Plan et coupe du gisement.
F = Panne II.

Ce que nous avons constaté de plus remarquable au cours de ces recherches, qui se sont étendues sur une longueur de 24 mètres et sur une largeur de 12 mètres, c'est la découverte, sur une surface restreinte, de trois fonds de cabanes nettement délimités, qui contenaient des poteries de l'époque belgo-romaine mélangées à des poteries de l'âge du fer. Tout près de ces trois fonds, l'on a reconnu deux autres fonds de cabanes, aussi bien localisés que les précédents, mais datant exclusivement de

l'âge du fer. Insistons donc sur ce fait curieux : ces deux dernières cabanes, au même niveau que les trois premières, étaient d'âge différent des autres.

Le foyer dans lequel se creusaient ces fosses ou fonds de cabanes, avait une épaisseur moyenne de 15 centimètres; il contenait un mélange de fragments de poteries romaines et de débris de produits céramiques remontant à l'âge du fer. Les hommes romanisés se sont donc établis sur et au même niveau que celui occupé par les hommes de l'âge du fer.

Dans la fosse circulaire 1 (fig. 20), creusée dans ce foyer et qui était profonde de 1 mètre et d'un diamètre de 1 m. 50, l'on a recueilli un hameçon en bronze. Ce hameçon, à peu près complet et en bon état de conservation, était recouvert d'une belle patine verte. Il mesurait 10 centimètres de longueur (fig. 22, F).

En plus, l'on y a trouvé deux sphères mamelonnées en hématite (oxyde de fer) de forme assez régulière, d'un diamètre respectivement de 42 millimètres et de 45 millimètres. Leur poids est de 205 grammes et de 235 grammes (fig. 21. 1 et 2).

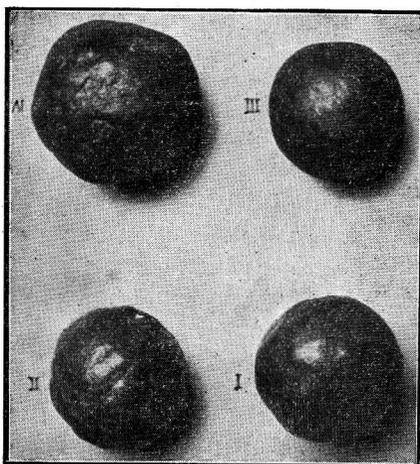


FIG. 21. — Sphères d'hématite.
Emplacement F. Panne II.

Il paraît que ces sphères, concrétionnées d'hématite, étaient considérées jadis comme des objets de curiosité, en raison de leur forme régulière.

Étaient-elles conservées ici dans ce but par ces populations primitives? Nous ne saurions le dire.

M^{lle} H. Bettens, régente à l'école moyenne de Saint-Josse-ten-Noode, qui assista plusieurs fois à nos fouilles de La Panne, récolta au cours d'une excursion dans le nord de la France, entre Sangatte et Wissant (près du cran d'Ecalles) et dans la craie, quelques sphères d'hématite très abondantes en ce point et en tout semblables à celles qui furent recueillies dans le foyer dont il vient d'être question. Elle eut l'amabilité de nous en offrir des exemplaires dont deux sont représentés à la figure 21, (3 et 4). L'un, le plus petit, pèse 183 grammes, l'autre, 295 grammes.

Il peut paraître assez probable que les sphères d'hématite de La Panne proviendraient de la région crétacée de Sangatte distante d'une soixantaine de kilomètres de notre gisement de l'âge du fer.

Dans ce foyer, l'on a reconnu, à un même niveau, de nombreux débris de torchis, disposés en couche parfois épaisse et assez régulière ; ce qui indique que ces hommes construisaient alors leurs huttes en terre et en branchages.

Dans les fonds de cabanes 2 et 3 (fig. 20), qui, comme le précédent, renfermaient un mélange de poteries romaines et de poteries de l'âge du fer (poteries romaines plus abondantes que celles du fer) l'on a trouvé également des débris de torchis. Dans ces trois fonds, l'on a recueilli des quantités de clous et des morceaux de fer, fragments d'instruments indéterminables. Cette abondance de clous et aussi de torchis semble indiquer qu' à la construction de cabanes en terre et en branchages succéda l'habitation en bois reliés par des clous.

Entre ces deux derniers fonds et à la surface du foyer l'on a trouvé une fibule et une broche émaillée nettement belgo-romaine, ainsi qu'une pièce de monnaie de la même époque.

Parmi les fragments de poteries romaines qui y furent recueillis, signalons quelques débris de belle poterie rouge vernissée (sigillée).

A noter encore que c'est dans ces trois fosses à vestiges romains abondants que nous avons trouvé la plus grande quantité de clous en fer, même de très grands et assez bien de fragments d'instruments ou d'objets (anneaux, couteaux, etc.), mais si décomposés qu'il n'était guère possible de les déterminer.

Ajoutons aussi que les plombs de filets étaient aussi très abondants dans ces habitats fortement romanisés, infiniment plus que dans tous les autres gisements de La Panne.

Deux vases romains et une tèle provenant de ces foyers ont pu être complètement restaurés.

L'un, un plat rond, mesure 24 centimètres de diamètre et une hauteur de 4 centimètres. Il est en terre jaune-rougeâtre et son intérieur seulement, y compris le rebord, est recouvert d'un enduit rouge. Cette pièce, privée de décoration, n'appartient pas à la catégorie des fines poteries romaines dites sigillées.

Un autre vase, une tèle, d'un diamètre variant entre 27 et 29 centimètres, donc de forme ovulaire, défaut dû à une cuisson imparfaite, pensons-nous, a une hauteur de 75 millimètres. C'est de la poterie grise ordinaire, privée de décoration, comme la précédente.

La fibule, dont il a été question plus haut, est en bronze ; elle mesure 62 millimètres de longueur (fig. 22, F). Le corps de l'arc, en forme de tige du côté du ressort, est décoré d'anneaux en relief ; il s'élargit dans sa deuxième moitié pour se terminer par un trèfle troué. Son centre élargi porte une décoration formée d'un trait en zig-zag qui est en relief et bordé de chaque côté d'un creux rayé aux deux rebords extérieurs par de petits traits parallèles tracés perpendiculairement à l'axe de la pièce. L'ardillon est assez fortement arqué.

La broche (fig. 22, F), de forme hexagonale, mesure 45 millimètres de diamètre. Un fond d'émail bleu est entouré, à l'extérieur, d'une surélévation en hexagone et à l'intérieur par un boudin circulaire en relief. Entre ce boudin et le boudin central, en fort relief, s'étend une couche d'émail rouge. Le fond, en émail bleu, est décoré de 6 points d'émail rouge alternant avec 6 cercles d'émail blanc dont le centre est occupé par un point d'émail rouge. Six lamelles en bronze, à extrémités arrondies et dont l'une manque, rayonnent à l'extérieur de l'hexagone.

La monnaie romaine découverte dans ce foyer a été déterminée, comme les précédentes, par M. V. Tourneur, conservateur en chef de la Bibliothèque royale. C'est un moyen bronze de Domitien (50 à 96 de l'ère chrétienne). Au droit, on lit encore IMP CAES DO mitianus. Au revers, se trouve une femme assise à gauche, qui paraît étendre le bras droit qui tient une patère et qui semble tenir contre l'épaule gauche une corne d'abondance. C'est probablement une Cérès ou une Concorde?

Dans les deux fosses 4 et 5 de ce gisement (fig. 20), ne renfermant, ainsi que cela a été dit plus haut, que des fragments de poteries de l'âge du fer, l'on a encore trouvé des débris de torchis, mais ici ils se trouvaient en beaucoup moins grande abondance que dans les trois fosses décrites précédemment.

L'on y a reconnu quelques débris de dispositifs servant à la cuisson des poteries ainsi qu'un petit poinçon en os, long de 70 millimètres, large de 5 millimètres au centre, et d'une épaisseur de 2 millimètres (fig. 22, F).

Les motifs décoratifs des poteries de l'âge du fer rencontrés dans ces deux fosses sont ceux au peigne, aux traits ou à l'aide de l'extrémité du doigt. L'ornementation au peigne ou aux traits est cependant beaucoup plus fréquente que celle au doigt. Les décorations faites à l'aide du doigt sont très généralement appliquées sur des vases à pâte assez grossière et confectionnés peu régulièrement, tandis que celles aux traits sont plus souvent tracées sur des vases à pâte plus fine et mieux conditionnés. Un certain nombre de produits céramiques paraissent être faits à l'aide d'un tour

primitif, ainsi que nous l'avons constaté plusieurs fois au cours de nos recherches de 1928.

En terminant l'exposé de nos recherches de 1928, signalons une particularité déjà rencontrée au cours de nos fouilles de 1927. Dans presque tous les foyers d'habitat, notre chef fouilleur Collard eut son attention attirée par de minuscules débris d'ossements calcinés qui parsemaient ces lieux d'habitat de l'âge du fer. A côté de ces restes d'os calcinés, l'on rencontrait des restes de repas sous forme d'ossements divers qui ne

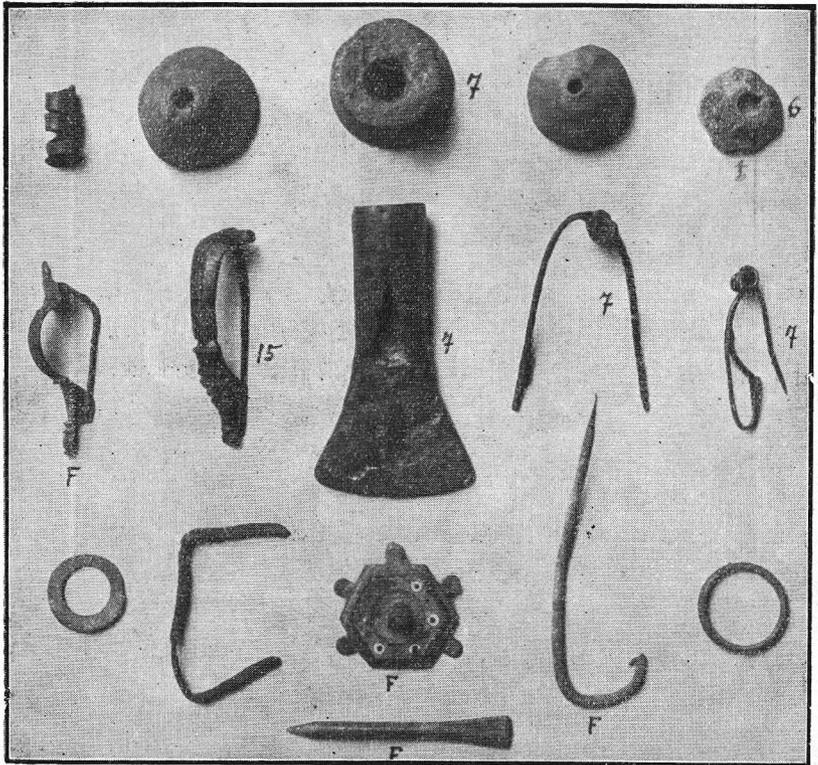


FIG. 22. — Objets divers provenant des fouilles de 1928-1929

présentaient presque jamais des traces de calcination. Nous avons maintes fois fait les mêmes constatations sans trouver la solution de ce problème. L'on verra, par nos investigations de 1929, faites dans des conditions exceptionnellement favorables, que nous avons enfin trouvé la véritable signification de ces menus débris d'ossements calcinés, qui depuis deux ans étaient énigmatiques. Ces ossements brûlés sont des vestiges de sépultures humaines à incinération de l'âge du fer.

FOUILLES DE 1929

En 1929, nous avons pu reprendre dans d'excellentes conditions nos fouilles de la grande panne II (fig. 18), c'est-à-dire au lieu dit « Camp des Romains ». Ces recherches ont été interrompues en 1928, à cet emplacement, par suite de la forte hausse de la nappe aquifère, qui, toute l'année, noyait les foyers de l'âge du fer sous une hauteur au minimum de 50 centimètres d'eau.

Au contraire, en 1929, nos investigations ont pu y être poursuivies dans des conditions exceptionnellement bonnes, par suite de l'extraordinaire sécheresse qui n'a cessé de sévir depuis le début du printemps jusqu'en automne. Il nous a été possible alors d'étudier entièrement nombre de foyers et tous complètement, aucun n'étant plus noyé par les eaux de la nappe aquifère souterraine.

Précédemment, les foyers de l'âge du fer se présentaient presque toujours, et tout au moins dans les parties inférieures, sous forme d'une boue noire de sable mélangé de charbon de bois, de débris de poteries, etc., en raison de leur forte imprégnation d'eau provenant de la nappe aquifère souterraine. Ce grave inconvénient à tout travail minutieux de fouille et qui rendait les investigations toujours pénibles et parfois très difficiles, ne nous permettait pas, notamment, d'étudier ce qui pouvait se trouver à la base et sous le niveau des foyers.

Ayant en 1929 une occasion aussi rare que propice d'entreprendre des recherches là où précédemment elles ne pouvaient se faire dans de bonnes conditions ou même étaient impossibles, nous avons pu alors faire de très importantes constatations archéologiques complétant très heureusement celles des deux années précédentes.

En été et aussi en automne, nous avons remarqué que la nappe aquifère souterraine se maintenait toujours à un niveau moyen de 1 mètre inférieur à celui du niveau normal de cette époque ; ce qui est donc tout à fait exceptionnel.

Cette année, les subsides des Musées royaux d'art et d'histoire ne pouvaient malheureusement alimenter suffisamment le budget du Service des fouilles, et cela à un moment où il fallait à tout prix continuer les recherches à La Panne. Nous nous sommes adressé alors au Fonds National de la Recherche Scientifique, en faisant valoir l'intérêt national qu'il y avait à poursuivre ces fouilles, mais cette institution nous a finalement déclaré — sans nous en faire connaître le ou les motifs — qu'elle regrettait de ne pouvoir satisfaire à notre demande.

Nous avons alors sollicité des subsides d'autres côtés et grâce à la générosité de la Société des « Amis des Musées Royaux », de M. le comte Cavens et de M. le comte d'Arschot Schoonhoven, nous avons pu, non

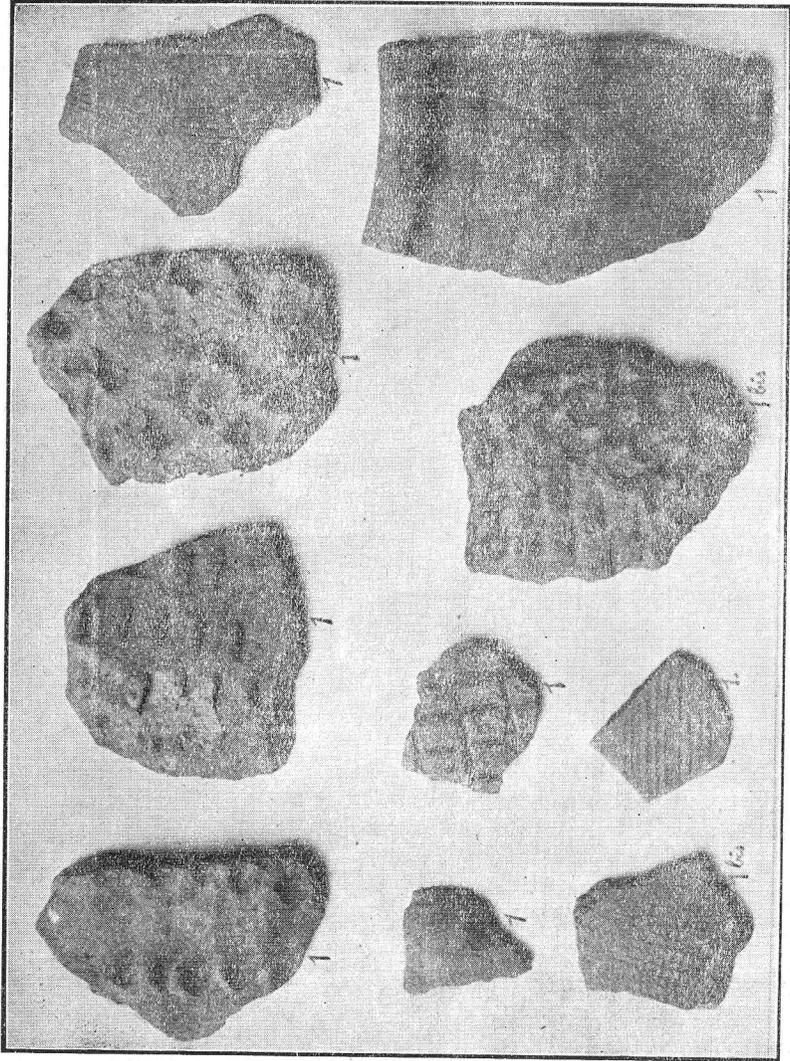


FIG. 23. — Motifs décoratifs de poteries, trouvées en 1928-1929.

seulement mener à bien ce travail de recherches, mais aussi terminer ces fouilles de La Panne en 1929.

Aussi nous nous faisons un agréable devoir de remercier vivement ici de leur bienveillant appui, aussi moral que pécuniaire, ces généreux mécènes qui ont compris l'intérêt scientifique national qu'il y avait à poursuivre ces investigations, les plus remarquables se rapportant à l'âge du fer qui aient été faites jusqu'à ce jour en Belgique.

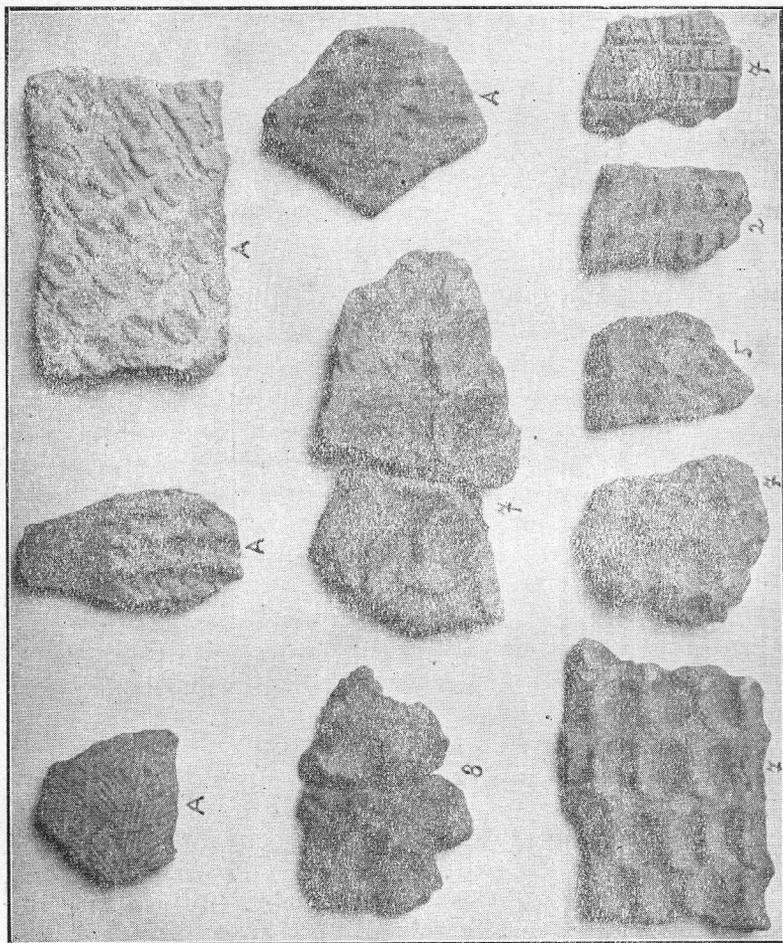


FIG. 24. — Motifs décoratifs de poteries, trouvées en 1928-1929.

EMPLACEMENT N° 1

Cet emplacement, situé au nord de la panne II (voir fig. 18) a été étudié complètement par le personnel du Service des fouilles sur une surface de 30 mètres de longueur et de 15 mètres de largeur.

Nous y avons reconnu un important foyer d'habitation dont l'épaisseur variait entre 15 et 30 centimètres et qui contenait d'assez nombreux fragments de poteries romaines et de poteries à pâte plus grossière, façonnées imparfaitement, qui remontent à l'âge du fer. Le tout était intimement mélangé sur toute l'épaisseur du foyer.

L'on y a rencontré également des ossements d'animaux, restes de repas humains, ainsi que des coquilles de cardium, mollusques dont se nourrissaient ces peuplades, ainsi que nous avons eu l'occasion de le constater fréquemment lors de nos recherches antérieures.

Parmi les poteries romaines ordinaires rencontrées dans cet habitat, il y en avait en terre grise, blanche et rouge (assez bien en terre rouge). L'on y a récolté aussi de la fine poterie à couverte rouge dite sigillée, ornementée ou non décorée. Sur un fragment de cette belle poterie rouge, l'on remarque un sujet de chasse sous forme d'un lièvre ou d'un lapin. Nous avons aussi reconnu un fragment de poterie qui appartenait à une sorte de dolium.

Le préparateur Bauwin a pu reconstituer complètement un très intéressant vase de cette époque, en terre noire, d'un type non encore représenté dans les collections des Musées royaux d'art et d'histoire (fig. 25). Sa hauteur est de 245 millimètres et son diamètre à la panse est de 150 millimètres, et au pied de 70 millimètres. De son ouverture étroite bordée d'un bourrelet en forme de disque, auquel fait suite un col court et incurvé, le corps du vase s'élargit jusqu'à sa panse en forme de carène, et par sections alternativement convexes et concaves. De la partie la plus élargie de la panse jusqu'au pied, le vase de forme devenant alors convexe diminue graduellement de diamètre. Sa panse est décorée d'un semis disposé en rangées horizontales de petits creux de forme ovalaire.

Pour les poteries de l'âge du fer, ainsi que nous l'avons constaté précédemment, lorsque la romanisation se fait sentir chez ces peuplades primitives, la décoration linéaire (au peigne ou aux traits) devient plus fréquente que l'ornementation faite à l'aide de l'extrémité du doigt ou à la pincée.

Les traits des dessins linéaires rencontrés dans ce foyer sont parallèles ou se croisent, sont rapprochés ou éloignés, larges ou étroits, horizontaux, verticaux ou obliques par rapport à l'axe du vase; parfois disposés en séries alternant avec des surfaces non décorées. Quelquefois les traits sont profondément enfoncés dans la pâte des poteries. L'un de ces dessins linéaires recouvrait un fragment de vase qui avait été fait à l'aide d'un tour.

Les ornements faites à l'aide du doigt sont disposées en rangées séparées les unes des autres, en semis d'enfoncements écartés chacun de 4 à 5 centimètres de ses voisins ou irrégulièrement disposés. L'un des morceaux de vases montre une curieuse alternance d'enfoncements se touchant faits à l'aide du doigt, avec des rangées de traits creux tracés avec l'ongle (fig. 23, 1).



FIG. 25. — Vase romain.
Emplacement I panne II.

Un fragment de poterie, à pâte assez fine, de couleur gris noirâtre, est décoré de séries de petits enfoncements étroits de 1 millimètre et longs de 5 millimètres, assez régulièrement tracés (fig. 23, 1).

Un autre morceau est recouvert d'un dessin en quadrillé formé de traits ininterrompus perpendiculaires à des traits interrompus (fig. 23, 1). Ce même motif a été rencontré à l'habitat 7.

L'un des tessons de vases découvert dans le foyer d'incinération dont il va être question, est intéressant par sa belle et curieuse décoration rappelant un type des fonds de cabane néolithique de la Hesbaye. Le dessin est formé de triangles délimitant un semis de pointillés, alternant avec des bandes privées d'ornementations et au col garni de trois traits parallèles rapprochés (fig. 25 bis).

Ajoutons encore que la forme de certaines de ces poteries rappelle un peu celle de types belgo-romains,

Quelques clous en fer y ont également été découverts ainsi qu'une sorte d'agrafe aussi en fer et un ruban enroulé en bronze d'un diamètre d'environ 1 centimètre (fig. 22). En plus, on y a encore trouvé un ardillon de fibule en bronze ainsi qu'un anneau en bronze de 28 millimètres de diamètre.

A côté de ce foyer d'habitat et lui faisant suite, nous avons reconnu un foyer de fabrication très intense et dont l'épaisseur, plus importante que la précédente, atteignait 40 centimètres. Ce foyer proche du premier, ne contenait que des débris de poteries de l'âge du fer, ainsi que nous l'avions déjà remarqué au cours de nos fouilles de l'année précédente ; des fragments de cylindres en terre cuite, éléments d'appareils pour la cuisson des produits céramiques.

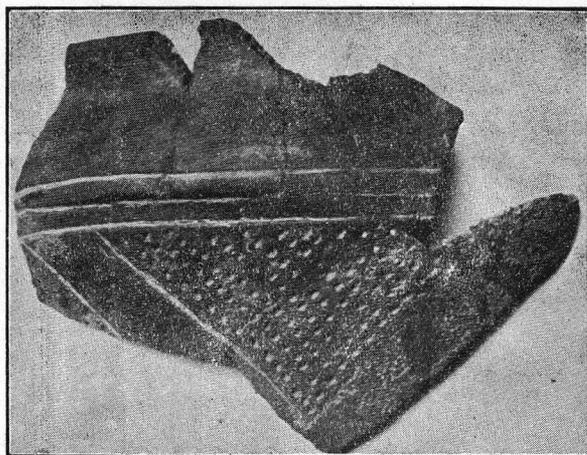


FIG. 25bis. — Motif décoratif du gisement à la Panne II.

Dans ce foyer, nous avons rencontré quatre grandes fosses à fond plat et de forme carrée, qui mesuraient 1 m. 60 de diamètre et 1 mètre de profondeur. Ces fosses contenaient un très grand nombre de poteries minces jaunâtres ou légèrement rougeâtres, mal cuites, que l'on rencontre sans exception et seulement dans les foyers de fabrication des gisements de La Panne.

En plus de ces minuscules débris de poteries, l'on y a reconnu, mais en moindre quantité, des fragments de poteries à parois épaisses et de grandes dimensions, des morceaux de cylindres, etc., le tout mélangé dans un foyer renfermant beaucoup de débris de charbon de bois indiquant l'action d'un feu intense.

Précédemment, nous avons découvert, dans un foyer très étendu, cinq fosses contenant les vestiges d'habitats de deux époques différentes et ici, dans un foyer de fabrication, faisant suite à un habitat des deux époques, nous constatons la présence de quatre fosses comprenant des vestiges de fabrication de poteries.

Dans ce même emplacement de fabrication, en dessous d'une couche de foyer de 30 centimètres d'épaisseur, et dans du sable éolien pur, nous avons mis au jour un squelette humain en assez bon état de conservation (fig. 26).

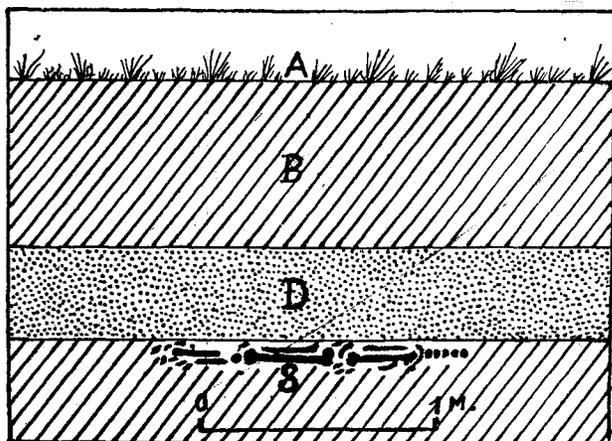


FIG. 26. — Coupe du gisement I panne II, montrant la position du squelette humain, B = Sable éolien. D = Foyer. S = Squelette.

Notre chef-fouilleur Collard ayant fait cette découverte, nous prévint par télégramme. Nous nous rendîmes immédiatement au gisement et il fut entendu alors, en raison de l'importance considérable de la trouvaille, que la fouille serait interrompue pour être reprise en présence de témoins compétents.

Furent invités et participèrent à cette fouille, MM. le baron de Loë, J. Breuer, Ed. Devadder, N. Delvaux et P. Minnaert.

En présence de ces messieurs et en notre présence, notre chef-fouilleur Collard et son adjoint Christiaens dégagèrent aussi minutieusement que possible les ossements humains de ce squelette qui affleuraient le niveau de la nappe aquifère souterraine. La position de chacun des principaux ossements fut notée aussi exactement que nous le pouvions, de manière à nous permettre de reconstituer le squelette dans la position qu'il occupait dans le gisement.

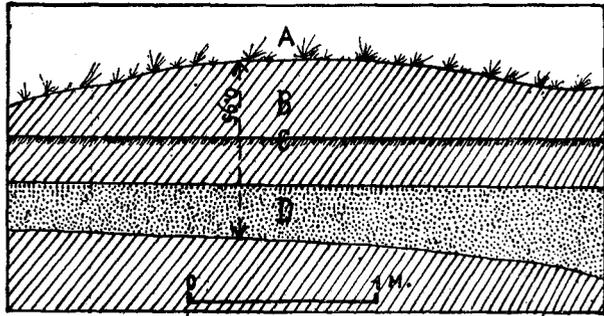


FIG. 27. — Coupe du gisement 1 panne II,
 B = Sable éolien.
 C = Interruption dans l'apport de sable éolien,
 D = Foyer.

Tout d'abord, il a été nettement reconnu, par un procès-verbal signé par tous les participants à cette fouille, que le squelette humain s'allongeait immédiatement en dessous d'un foyer ininterrompu et naturellement en place de l'âge du fer. Il a été constaté aussi que ces ossements se trouvaient dans une couche de sable éolien pur privé de toute trace de foyer.

D'une manière générale, l'on peut dire que ces vestiges humains occupaient la position naturelle d'un squelette étendu sur le sol. Un certain nombre de ces os étaient même encore en connexion anatomique, telles, par exemple, les vertèbres cervicales, ainsi que le montre la figure 28, reconstitution du squelette. Le crâne manquait complètement, même les plus menus fragments de boîte crânienne ou de dents, ainsi que le constatèrent MM. les docteurs Brunin et Dalcq, professeurs d'anatomie humaine à l'Université de Bruxelles.

Particularités du squelette.

MM. les professeurs Brunin et Dalcq, qui eurent l'obligeance de venir étudier ces vestiges humains dans les ateliers des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, déposèrent leur rapport à la séance de la Société d'Anthropologie de Bruxelles du 25 novembre 1929. Nous nous faisons ici un agréable devoir de remercier vivement ces deux savants professeurs d'avoir bien voulu nous éclairer de leurs connaissances ostéologiques.

RAPPORT DE MM. LES PROFESSEURS BRUNIN ET DALCQ
soumis à la Société d'Anthropologie de Bruxelles,
dans sa séance du 25 novembre 1929.

Le squelette que nous a présenté Monsieur Rahir comprend la majeure partie des os de la colonne vertébrale, de la cage thoracique et des membres, les ceintures n'étant que très partiellement représentées (fragment d'os coxal, d'omoplate, une clavicule). Toute pièce du crâne manque.

Tous ces os appartiennent certainement à un seul individu, étant données l'articulation parfaite des diverses pièces entre elles et l'absence de double.

Il s'agit d'un sujet de race humaine probablement décédé à un âge avancé, comme l'indique surtout une déformation accentuée des vertèbres lombaires ; les régions épiphysaires étaient devenues très saillantes, rappelant l'aspect connu sous le nom de « bec de perroquet ».

Bien que ne différant par aucun point essentiel de l'aspect classique des squelettes de l'homme actuel, ces os présentent cependant deux caractères remarquables.

1° Tout d'abord, toutes les saillies, crêtes, tubercules sont fortement dessinés, fait très apparent sur certaines pièces parfaitement conservées. Ainsi l'humérus montre, outre une perforation du fond de la fossette coronoïde, des crêtes épitrochléenne et épicondyléenne accentuées, une gouttière radiale anormalement profonde creusée sur une diaphyse très forte, surtout vers le V deltoïdien. Le relief de la crête oblique antérieure du radius est bien plus marqué que ce que l'on observe actuellement. L'extrémité supérieure du cubitus est développée de façon exagérée. Les deux crêtes interosseuses de l'avant-bras sont vraiment tranchantes. La gouttière des péroniers est très marquée sur le péroné droit conservé. Il n'y a pas de tubercule des péroniers sur le calcanéum. Signalons aussi des traces certaines d'une fracture de côte.

Outre ce relief particulier, le fémur et le tibia montrent un aplatissement de la diaphyse dans un plan plus ou moins sagittal.

2° Quant à la taille, toutes les pièces conservées frappent par l'exigüité de leurs dimensions. L'humérus gauche, seul conservé, mesure 27 centimètres de longueur totale ; les cubitus, 23.5 centimètres ; les radius, 21.5 centimètres.

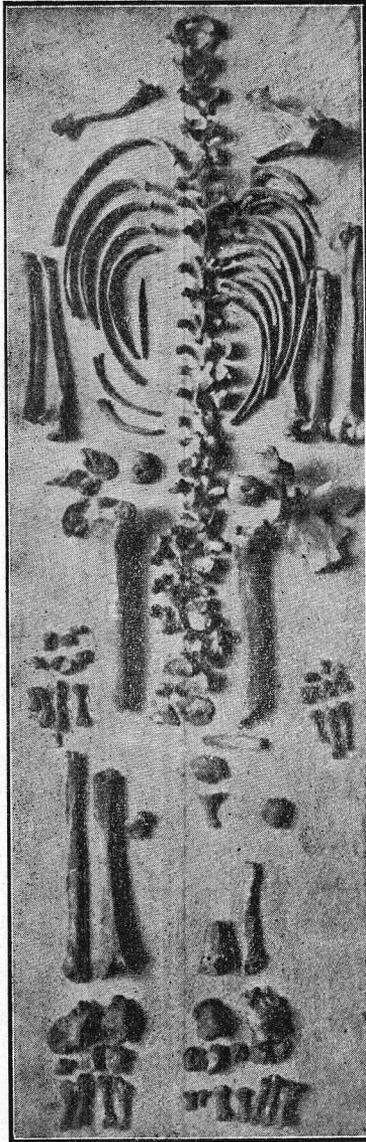


FIG. 28. — Gisement 1, panne II.
Squelette humain reconstitué
dans la position qu'il occupait
dans le gisement.

D'après les données de Manouvrier, reproduites par Testut, ces longueurs indiquent une stature vraiment réduite de l'individu. Si l'on s'en rapporte au radius, la taille serait de 1 m. 552 ; pour le cubitus, elle serait de 1 m. 57, mais il est à noter que l'olécrâne participe à l'hypertrophie générale des apophyses et que la longueur du cubitus devrait donc être réduite de quelques millimètres pour s'appliquer aux tables relevées sur l'homme actuel ; de sorte que le chiffre de 1 m. 52 55 est le plus vraisemblable. Un des faits les plus frappants est que la longueur moyenne d'un humérus correspondant à un cubitus et un radius mesurant respectivement 235 et 215 millimètres est de 30 centimètres. Il existait donc chez ce sujet une brièveté marquée du bras par rapport à l'avant-bras.

Aucun des signes relevés ne fournit d'indication sur le sexe de cet individu.

A la séance de la Société d'Anthropologie de Bruxelles du 25 novembre 1929 nous démontrâmes que le gisement dans lequel ce squelette fut découvert était vierge de tout remaniement et que sa position immédiatement en dessous d'un foyer ininterrompu de l'âge du fer prouvait qu'il remontait au moins à l'âge du fer.

D'après M. F. Corin, ingénieur, géologue au Service géologique de Belgique, qui a bien voulu se charger de l'étude du sable, ce niveau, bien en place, remonterait à une époque très ancienne en raison des éléments de roches cristallines qu'il renferme et dont l'origine serait les côtes de la mer de la Manche. Ces sables auraient été chassés sur nos plages, après l'ouverture du Pas de Calais. L'on ne peut cependant affirmer avec certitude que ce sable arrivé sur nos côtes à l'époque néolithique, ait été déposé à cette époque reculée là où le squelette a été découvert, parce que, à l'âge de la pierre polie, le sol éolien, à caractère essentiellement mobile, a pu s'amonceler en un autre point des dunes. Ensuite, à l'âge du fer, par exemple, cette dune ancienne a pu être démantelée par le vent pour être amenée à l'emplacement où les ossements y ont été alors enfouis.

L'on ne peut donc conclure avec certitude que le dépôt de sable en question date de l'époque néolithique.

ANALYSE DU SABLE

par M. F. CORIN, géologue.

Quantité traitée : 10 grammes de sable, contenant 0.04 gramme de matières de densité supérieure à 2.9 (bromoforme).

La portion renfermant les minéraux lourds a été soumise à de nouveaux fractionnements au moyen de liquides denses : une première fois au moyen d'iodure de méthylène pur (densité 3.3) ; une seconde fois au moyen d'un mélange d'iodure de méthylène et d'éther sulfurique.

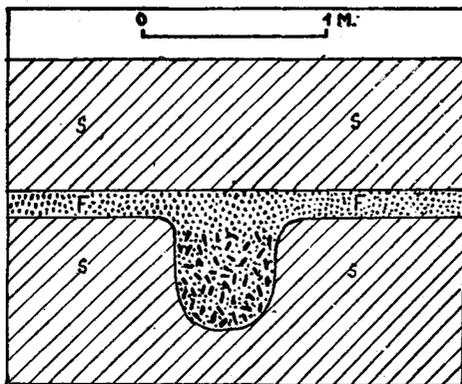


FIG. 29. — Coupe dans le gisement I panne II, montrant la sépulture humaine à incinération dans une fosse sous le foyer, F,

Cette dernière opération avait pour but d'isoler des grains d'amphibole, très abondants, qui rendaient l'étude microscopique difficile.

Les recherches minéralogiques ont été faites au moyen des méthodes optiques, et ont porté, en particulier, sur l'indice de réfraction déterminé à l'aide de liquides d'immersion. Parmi les minéraux ainsi déterminés, on relève :

1° des minéraux opaques, entre autres la magnétite, attirable à l'aimant ;

2° des *grenats*, très abondants, incolores ou de teinte rosée, riches en inclusions. Parmi les grains de grenat, de dimensions très diverses et en général nettement fragmentaires, il en est quelques-uns parmi les plus petits dont les faces cristallines sont parfaitement nettes.

3° des *amphiboles*, très abondants, de teinte verte, bleuâtre ou plus rarement brune. La plupart des grains vert-bleuâtres peuvent être rapportés à l'actinote, minéral abondant dans les schistes cristallins.

4° de la *staurotide*, jaune d'ocre ou brune, riche en inclusions ;

5° de l'*épidote*, verdâtre ou incolore, et de la *zoïsité* ;

6° de la *tourmaline*, jaune, brune et bleue ;

7° du *péridot* serpentinisé, de la *serpentine*, de la *cassitérite*, de l'*andalousite* incolore ou rosée, du *disthène*, du *zircon* et du *rutile* ;

8° divers non identifiés.

La forte prédominance des éléments des schistes cristallins indique que le matériel étudié provient, selon toute vraisemblance, des côtes de la Manche occidentale (Bretagne ou Cornouailles). Ce sont, en effet, les régions les plus proches de la côte belge où on puisse rencontrer de telles roches.

Parmi les particularités les plus curieuses qui ont été constatées lors de la découverte de ce squelette, ce fut celle de la disposition des os des deux bras. Les avant-bras étaient repliés sur les bras, mais les phalanges des doigts se trouvaient en position comme si les bras avaient été tout d'abord allongés contre le corps puis repliés ensuite, les phalanges ayant conservé la première position.

MM. les professeurs Brunin et Dalcq ont fait remarquer que si la tête a été enlevée, elle n'a pas été sectionnée du corps au moment de l'inhumation, les vertèbres cervicales intactes le prouvent.

Si la perforation de l'humérus remarquée ici et qui est fréquente à l'époque néolithique, permet de formuler l'hypothèse que ces vestiges pourraient représenter un type de la race néolithique ou un descendant de cette race, il a été constaté aussi que cette perforation se rencontre aussi dans d'autres races.

A l'époque néolithique l'on séparait assez souvent la tête du restant du squelette et on l'enterrait alors en un autre point. Mais ici, le crâne, qui dépassait en hauteur les autres parties du squelette, devait se trouver

en partie enfoui dans le foyer recouvrant de l'âge du fer et par conséquent, il a pu être enlevé alors par les occupants de ce foyer, c'est-à-dire à l'âge du fer.

Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que ces ossements humains de La Panne remontent au moins à l'âge du fer. Si ce squelette date de cette époque pré-romaine, il serait, nous le pensons, le premier de cet âge qui ait été rencontré jusqu'à ce jour en Belgique. L'incinération étant alors générale dans notre pays.

L'absence de crâne et l'examen d'un seul individu — même de petite taille, peut-être une femme — ne permet pas d'affirmer que ce squelette représente un type descendant de la race néolithique, et cela d'autant plus que jusqu'à présent on n'a découvert aucune station néolithique à la côte.

A ce même emplacement n° 1, s'étendant sur une longueur de 30 mètres et sur une largeur de 15 mètres, nous avons encore reconnu deux sépultures humaines à incinération, qui, chacune, occupait une fosse de 50 centimètres de diamètre et de 70 centimètres de profondeur (fig. 29). Ces fosses étaient donc creusées dans le foyer et s'enfonçaient de 40 à 50 centimètres sous le niveau inférieur de ce foyer. Cette constatation est générale pour toutes les incinérations que nous avons reconnues à La Panne. A signaler en passant que le squelette humain dont il vient d'être question se trouvait aussi sous le niveau du foyer.

Les débris d'ossements humains qui occupaient ces fosses, se trouvaient intimement mélangés aux fragments de charbon de bois, ainsi qu'on le remarque fréquemment à l'âge du fer.

De même qu'à l'emplacement de l'habitat, nous avons recueilli ici des ossements d'animaux, restes de repas et quelques tessons de poteries à pâte grossière, nettement de l'âge du fer.

L'habitation et l'endroit de fabrication se faisaient suite et se liaient si intimement l'un à l'autre qu'il n'a pas été possible d'en discerner la séparation.

EMPLACEMENT N° 2

Il est situé dans la panne II (fig. 18), presque au centre de la mare d'eau qui, presque toujours, noyait entièrement cet endroit et, par conséquent, nous empêchait alors complètement d'y pratiquer des recherches fructueuses.

Ainsi que cela a été dit, la nappe aquifère souterraine étant descendue en 1929 à un niveau de 1 mètre inférieur à la normale de l'été, il nous a été possible de faire, dans ce gisement, comme dans le précédent et les suivants, des fouilles dans les meilleures conditions.

Le foyer, très intense et d'une épaisseur de 0 m. 15 à 0 m. 20, s'étendait sur une longueur de 2 m. 50 et sur une largeur de 1 m. 50. A la surface

du foyer se trouvait une couche bien nette d'ossements incinérés qui occupait toute l'étendue du foyer sur une épaisseur de 5 centimètres.

Ces ossements, souvent en fragments très réduits et même en poudre blanche, étaient mélangés à quelques fragments de poteries grossières nettement de l'âge du fer. Parmi ces fragments, l'un porte deux rangées d'enfoncements faits avec l'ongle seulement (fig. 24, 2).

Il n'y a pas de doute que l'on se trouve ici en présence d'un bûcher d'incinération humaine, bien caractérisé, sur lequel on étendait les cadavres pour les brûler. La couche superficielle des cendres qui recouvrait le foyer représente les débris de combustion d'êtres humains. Après la combustion, les cendres, tout au moins en grande partie, étaient enfouies à un autre emplacement, par exemple dans des fosses, ainsi que cela a été constaté précédemment.

Ajoutons que ce type de bûcher pour les incinérations a été plusieurs fois mis au jour, au cours de nos fouilles archéologiques en Belgique.

EMPLACEMENT N° 3

A cet emplacement, situé au nord de la panne II, contre la dune (fig. 18), le foyer d'occupation humaine, qui était assez intense, et à fond plat, occupait une surface de 20 mètres de longueur et une largeur de 8 mètres. Son épaisseur variait entre 25 et 30 centimètres.

L'on y a recueilli des fragments de poteries romaines et de l'âge du fer, qui étaient intimement mélangées et à tous les niveaux.

Les produits céramiques de l'âge du fer étaient très rarement décorés à l'aide du doigt, mais beaucoup plus fréquemment aux traits et de dessins différents.

Les vestiges de l'époque romaine étaient moins nombreux que ceux de l'âge du fer; il y avait des poteries blanches, grises et rouges et quelques morceaux de vases à pâte fine et à couverte rouge, dites sigillées.

L'on y a rencontré également des ossements d'animaux, restes de repas humains, ainsi que des coquilles de cardium (mollusques).

Ces divers vestiges rencontrés à cet emplacement nous indiquent bien nettement une habitation de l'âge du fer qui a subi un commencement de civilisation romaine. Dans la suite nous remarquerons des stades plus avancés de la romanisation de ces peuplades.

Comme ce foyer s'étendait sous une dune assez élevée, il nous a été impossible de l'étudier en entier.

EMPLACEMENT N° 4

Ayant constaté que cet emplacement présentait des traces bien visibles de remaniement et que nous ne pouvions y recueillir qu'un petit nombre de fragments de poteries, de l'âge du fer, de cylindres en terre cuite, éléments

de cuisson des produits céramiques, ainsi que quelques ossements d'animaux, restes de repas humains, nous n'en avons pas achevé la fouille.

D'après les vestiges recueillis, il paraît très probable que ce foyer représente les restes d'une fabrique de poteries, purement de l'âge du fer.

EMPLACEMENT N° 5

Le foyer qui a été reconnu à cet endroit est situé au sud de la panne II (fig. 18) ; il était très intense et d'une épaisseur variant entre 10 et 30 centimètres. L'endroit occupé par ce foyer d'occupation humaine s'étendait sur une longueur de 10 mètres et sur une largeur de 9 mètres.

Nous y avons recueilli des fragments de poteries romaines et de l'âge du fer qui étaient intimement mélangées et à tous les niveaux du foyer. Les poteries romaines étaient cependant assez rares et de qualité ordinaire, tandis que celles de l'âge du fer étaient nombreuses et portaient des décorations faites à l'aide du peigne et aux traits, mais très peu de tessons étaient ornements par l'extrémité du doigt. L'un des fragments portait une décoration composée d'un semis de petits enfoncements faits au moyen d'un poinçon (fig. 24, 5).

Quelques tessons présentaient des surfaces rugueuses intentionnellement façonnées ainsi dans le but de faciliter la préhension du vase. L'on a recueilli aussi un débris d'objet en fer, indéterminable.

A certains endroits, en dessous du foyer et immédiatement appliqué contre lui, nous avons reconnu très nettement une couche d'argile dont l'épaisseur était généralement voisine de 10 centimètres et dont le but paraissait être la consolidation du sol sableux pour l'établissement du foyer.

A cet emplacement, nous avons reconnu également trois fosses en forme de cuvette, creusées sous le foyer, dont le diamètre était de 60 centimètres. Dans le fond de ces fosses, s'étendait une couche d'argile dont l'épaisseur atteignait 10 centimètres et qui était recouverte d'un foyer de 50 centimètres de hauteur, c'est-à-dire qui remplissait toute la cuvette.

Ce foyer contenait des fragments de poteries romaines et de l'âge du fer mélangés les uns aux autres, ainsi que des ossements d'animaux, restes de repas, et des quantités de débris de torchis. L'exiguïté des fosses ici en question, ne nous permet pas de penser que ce furent des vestiges d'habitats humains; l'absence d'ossements incinérés ne nous autorise pas à considérer que ces cavités creusées dans le foyer pouvaient être des sépultures de ces hommes. L'abondance de torchis rencontrés dans ces trois fosses laisse à penser qu'elles furent abritées autrefois, mais dans quel but? Nous l'ignorons.

EMPLACEMENT N° 6

A cet emplacement, très voisin du précédent (fig. 18), le foyer peu important et qui n'avait qu'une épaisseur de 15 centimètres, contenait seulement des fragments de poteries romaines, des quantités d'ossements d'animaux, restes de repas, des écailles de moules, que nous rencontrons pour la première fois dans le gisement de La Panne, et de nombreuses coquilles de mollusques (cardium).

L'on y a recueilli également un morceau de plomb et un fragment de bronze. Pour la première fois dans les foyers de La Panne, nous y avons trouvé une fusaïole en plomb de 28 millimètres de diamètre et de 9 millimètres de hauteur, percée d'un trou. Sa forme est assez irrégulière (fig. 22, 6).

La partie fouillée s'étendait sur une surface de 10 mètres de longueur et 6 mètres de largeur.

Une deuxième tranchée faite ultérieurement contre cet emplacement et dont la longueur était de 5 mètres et la largeur de 2 mètres, a atteint le foyer, de 20 centimètres d'épaisseur, à la profondeur de 80 centimètres sous le niveau du sol. En dessous de ce foyer, l'on a rencontré une couche d'argile de 5 centimètres d'épaisseur. On n'y a découvert, comme précédemment, que des fragments de poteries romaines, appartenant à plusieurs vases, des écailles de moules et des quantités d'ossements d'animaux, restes de repas, un éclat de verre, des fragments de fer. Quelques fragments extrêmement rares de poteries de l'âge du fer.

Près de la surface du sol, au-dessus de cet emplacement, l'on a découvert une plaque d'applique en bronze, décorée de traits en zig-zag, caractéristique de l'époque franque, ainsi qu'une perle en verre bleu, élément de collier ou de bracelet, de la même époque.

EMPLACEMENT N° 7

Le foyer, qui a été reconnu en ce point (fig. 18), se trouve presque au centre de la panne II; il indiquait que l'on y avait fait du feu très intense. Son épaisseur variait de 15 à 40 centimètres et son étendue était de 30 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur.

La fouille de cet emplacement nous a fourni de très intéressants et très curieux renseignements relatifs à la romanisation de ces peuplades de l'âge du fer, ainsi que l'on va s'en rendre compte.

Dans le foyer, l'on a récolté uniquement, des fragments de poteries de l'âge du fer, des fragments de cylindres et de trépieds, tandis qu'à la surface du foyer, l'on n'a recueilli que des débris de poteries belgo-romaines et des débris d'objets en fer.

Parmi les poteries de l'âge du fer, signalons deux fragments qui sont décorés de traits parallèles gravés en profond-creux et distants l'un de

l'autre de 7 millimètres, et, entre eux, sont tracées des séries d'enfoncements assez rapprochés (traits) disposés perpendiculairement à la direction des traits ininterrompus (fig. 24, 7).

Un autre fragment porte une décoration faite à l'aide de l'extrémité du doigt et tracée très régulièrement en rangées se touchant (fig. 24, 7).

Voilà donc deux niveaux étendus se superposant exactement et d'âges bien nettement différents.

Dans le foyer pur de l'âge du fer, l'on a découvert, en plus des poteries indiquées ci dessus, des ossements d'animaux, restes de repas, une admirable petite fibule en bronze absolument intacte et des plus caractéristiques de l'âge du fer, un fragment de fibule en fer, une hache à douille en fer, ainsi qu'une fusaïole en terre cuite.

En un point du foyer, se creusait une petite fosse de 40 centimètres de profondeur et de 60 centimètres de diamètre à l'ouverture, qui contenait, comme nous l'avons déjà constaté à l'emplacement 1, de nombreux débris d'ossements incinérés. Nous nous trouvons donc encore ici en présence d'une sépulture humaine à incinération de l'âge du fer, exactement du même type qu'au n° 1.

La fibule en bronze (fig. 22, 7), la plus remarquablement bien conservée de toutes celles découvertes à La Panne et l'une des plus caractéristiques de l'âge du fer que nous ayons mises au jour depuis trois ans dans ces foyers, mesure 51 millimètres de longueur.

La pièce, intacte, est recouverte d'une superbe patine lisse d'un beau vert sombre. En coupe, le corps de la fibule, comme l'ardillon à pointe aiguë et le ressort à boudin enroulé, est circulaire. Le porte-ardillon est décoré, sur les deux bords, de petits traits gravés perpendiculairement au grand axe de la pièce. Le milieu du corps de la fibule est décoré de la même ornementation.

Ce bijou de tout premier ordre est des plus caractéristiques du deuxième âge du fer.

L'autre fibule découverte dans ce foyer et qui est en fer, n'est pas tout à fait complète, contrairement à la précédente. Elle mesure 65 millimètres de longueur (fig. 22, 7),

L'ardillon, à peu près complet, ainsi que le ressort, présentent, en coupe, la forme circulaire, tandis que le corps de la pièce qui, en coupe, est rectangulaire, se termine par un porte-ardillon encore visible, mais incomplet.

Ajoutons que les pièces en fer, se conservant très mal dans le sol sableux, il n'est guère possible de rencontrer dans ces pannes des objets fragiles en fer, tels que des fibules, mieux conservées que celle dont il est question ici. La fibule qui a été mise au jour dans ce foyer se trouvant à un niveau presque toujours noyé par la nappe d'eau souterraine, doit à cette circonstance spéciale d'être relativement bien conservée.

Une autre pièce très intéressante a été recueillie dans ce même foyer: une hache à douille en fer, caractéristique de l'âge du fer (fig. 22, 7). Sa hauteur est de 90 millimètres, sa largeur au tranchant est de 52 millimètres, et le diamètre de la douille de 23 millimètres. Cette hache, qui était à peu près complète, a pu être facilement restaurée en entier.

Le dernier objet rencontré dans ce gisement est une fusaïole en terre cuite (fig. 22, 7), qui mesure 20 millimètres de hauteur et 30 millimètres de diamètre à la base. Elle est de forme plus ou moins conique, mais à angles fortement arrondis. Sa base est concave et son axe est percé d'un trou de 4 millimètres de diamètre.

D'après ce que nous venons de voir, la fouille de l'habitat n° 7 offre un très sérieux intérêt archéologique; la dernière découverte qui y fut faite le confirme.

A la surface de cet important foyer, nous avons encore mis au jour cinq grandes fosses en forme de cuvettes circulaires et qui, chacune, avait un diamètre d'environ 2 mètres et 1 mètre de profondeur.

Ces fosses étaient remplies de charbon de bois, de quantité de fragments de poteries à parois minces, à pâte grossière jaune ou rougeâtre, mal cuites et mal façonnées, que l'on rencontre sans exception à tous les endroits de fabrication, ainsi que cela a été prouvé nombre de fois par les fouilles antérieures faites à La Panne.

Des morceaux de cylindres en terre cuite ou éléments d'appareils pour la cuisson des vases nous indiquent d'une façon certaine, comme les fragments d'argile ayant subi l'action du feu, que ces fosses servaient à la fabrication des produits céramiques.

Ce lieu d'occupation humaine, n° 7, réunit donc la fabrication, l'habitat et la sépulture de l'âge du fer, le tout surmonté immédiatement d'une occupation belgo-romaine pure de tout mélange antérieur ou postérieur.

Ajoutons ici que pour découvrir les huit emplacements de fouilles dont il vient d'être question, notre chef Collard et son adjoint Christiaens ont dû faire trois cents sondages en moyenne de 1 à 2 mètres de longueur sur 1 mètre de largeur et 1 m. 20 de profondeur.

EMPLACEMENT A

A cet emplacement, situé au centre de la panne II, c'est-à-dire là où nous avons fait, en 1927, la remarquable découverte d'une très importante fabrique de poteries remontant à l'âge du fer avec les dispositifs spéciaux pour le séchage et la cuisson des produits céramiques, c'était le principal, le plus important et le plus complet centre de fabrication de tout le gisement de La Panne. Comme le niveau de la nappe d'eau souterraine était extraordinairement bas en 1929, nous avons jugé utile d'y faire encore quelques investigations dans le but d'examiner si aucun élément archéolo-

gique nouveau et utile ne nous avait échappé précédemment, alors que la fouille devait se pratiquer en partie sous le niveau de la nappe aquifère, c'est-à-dire dans des conditions difficiles.

Ces investigations se sont étendues sur une surface de 15 mètres de longueur et de 5 mètres de largeur.

Nous y avons encore rencontré un foyer intense, d'une épaisseur de 30 centimètres, qui contenait quelques beaux fragments de vases appartenant à l'âge du fer, qu'il sera possible de reconstituer, du moins en partie, ainsi que les éléments de fabrication recueillis en ce point, deux ans avant cette fouille.

L'on y a encore découvert un fragment de fibule en bronze de l'âge du fer, ainsi que des ossements d'animaux, restes de repas humains. Une fusaiole circulaire en terre cuite et en forme de support, haute de 30 millimètres, large de 40 millimètres à la base et de 32 millimètres au sommet, incurvée au centre, y a été recueillie (fig. 27), de même qu'un anneau en bronze de 25 millimètres de diamètre.

Confirmons ici ce qui avait été reconnu il y a deux ans, que ce centre de fabrication est dans son entièreté pur de tout mélange postérieur à l'âge du fer.

Le plus curieux vase mis au jour au cours de cette fouille, pièce unique en son genre, est de forme basse et à fond arrondi.

Ce vase mesure 220 millimètres de diamètre et 80 millimètres de hauteur. Il est en pâte grossière, mal cuite, jaune rougeâtre à l'intérieur comme à l'extérieur et ses parois minces n'ont que 3 à 4 millimètres d'épaisseur (fig. 30). C'est le seul spécimen de ce type de poteries découvert en fragments, mais à peu près complet, qui ait été recueilli par nos fouilleurs au cours de nos trois années de recherches.

Dans tous les foyers de fabrication, sans exception, et seulement dans ces foyers, ainsi que cela a été dit, nous avons rencontré des myriades de très menus débris de poteries, mais jamais notre préparateur Bauwin, malgré sa grande habileté professionnelle, n'était parvenu à en reconstituer exactement un seul exemplaire. Ce spécimen unique doit sans doute sa conservation à une meilleure cuisson que les autres de la même catégorie et peut-être aussi à des conditions spéciales de gisement, qui nous échappent.

Son bord est décoré de pincées faites à l'aide de l'extrémité des doigts. Le col porte, près du bord, une ornementation formée d'une rangée d'enfoncements circulaires faits avec l'extrémité du doigt et distants l'un de l'autre de 25 millimètres.

Les pincées sur le bord étant aussi distantes les unes des autres de 25 millimètres, il est facile de démontrer que ce genre de décoration s'appliquait en même temps que l'ornementation du col à l'aide du pouce et de

l'index; le pouce était appliqué sur le rebord pendant que l'index s'enfonçait dans la pâte molle du col.

Un autre vase d'une autre forme et plus petit que le précédent est à pâte imparfaite et à parois de 6 millimètres d'épaisseur. Il mesure 80 millimètres de hauteur et 110 millimètres de diamètre à l'ouverture.



FIG. 30. — Vase du gisement A de la panne II.

Son bord est décoré d'une ornementation assez grossière faite irrégulièrement à l'aide du doigt et imitant plus ou moins l'aspect d'une cordelette. A part quelques rares et peu visibles rayures tracées sur la panse et que l'on ne peut pas considérer comme ayant un but ornemental, c'est la seule décoration de cette poterie. Ajoutons que la surface extérieure du vase est rugueuse et que sa paroi intérieure est franchement noirâtre tandis que la paroi extérieure est rougeâtre, ce qui prouve qu'il a été mal cuit.

La figure 24, en A, montre quatre fragments de poteries ornementés de dessins différents.

EMPLACEMENT N° 8

A cet emplacement, situé au N.-E. de la panne II, une tranchée de 6 mètres de longueur sur 5 mètres de largeur a été ouverte dans le sol jusqu'à la profondeur de 1 m. 80.

L'on y a rencontré un foyer très intense, dont l'épaisseur atteignait 50 centimètres. Dans ce foyer, l'on a recueilli d'épais tessons de poteries appartenant à de grands vases à pâte grossière, appartenant à l'âge du fer

et dont plusieurs, décorés de dessins exécutés à l'aide de l'extrémité du doigt ou à la pincée étaient caractéristiques de cette époque. L'un de ces fragments de poteries (fig. 24, 8), est couvert de pointements coniques en fort relief faits au moyen d'une double pincée entre les doigts. Ces pointements sont surélevés de 7 millimètres sur le fond, qui a 5 millimètres. L'épaisseur totale est donc de 12 millimètres.

En plus, on y a mis au jour des fragments de cylindres en terre cuite et des quantités de déchets de poteries jaunâtres, à parois minces et mal cuites, dont il a été si souvent question dans tous les milieux de fabrication. Comme toujours, l'on y a rencontré des ossements d'animaux, restes de repas.

Il n'y a pas de doute que l'on confectionnait des vases à cet emplacement.

EMPLACEMENT N° 9

En ce point situé à proximité du n° 8 (fig. 18), l'on a ouvert une tranchée sur une étendue de 6 mètres de longueur et 2 mètres de largeur.

A 1 m. 70 sous le niveau du sol de la panne, l'on a reconnu un foyer d'une épaisseur d'environ 30 centimètres. Ici le foyer ne contenait que de rares fragments de poteries de l'âge du fer et de l'époque romaine, qui étaient intimement mélangés. Aucun des morceaux de poteries ne portait la moindre trace d'ornementation. L'on n'y a récolté que fort peu d'ossements d'animaux, restes de repas.

Cette fouille ne présentant guère d'intérêt, en raison de sa pauvreté en éléments archéologiques, n'a pas été poursuivie.

EMPLACEMENT N° 10

Cet emplacement a été fouillé sur une étendue de 10 mètres de longueur sur 7 mètres de largeur. A 1 m. 20 de profondeur sous le niveau du sol sableux s'étendait un foyer rempli de charbon de bois, dont l'épaisseur atteignait 50 centimètres. L'on y a recueilli des fragments de grosses poteries de l'âge du fer, qui appartenaient à plusieurs vases et dont un certain nombre étaient décorés de dessins.

A la surface de ce foyer, de même qu'à l'emplacement de l'habitat n° 7, l'on a mis au jour des débris assez abondants de poteries romaines et des ossements d'animaux, restes de repas.

Nous nous trouvons donc ici encore en présence de deux habitats immédiatement superposés et d'âge nettement différents; le plus inférieur de l'âge du fer, et sur le foyer duquel s'est établi le belgo-romain ou même l'homme de l'âge du fer romanisé.

A cet emplacement, l'on a prélevé cinq échantillons de sable à des niveaux différents, ainsi que l'indique la coupe 10. Ces échantillons ont été

soumis à l'étude de M. F. Corin, ingénieur-géologue, qui a bien voulu en faire une analyse complète. Nous exprimons ici à M. Corin nos vifs sentiments de gratitude pour la peine qu'il s'est donnée, comme pour les deux analyses précédentes, pour nous renseigner sur la nature de ces échantillons de sable.

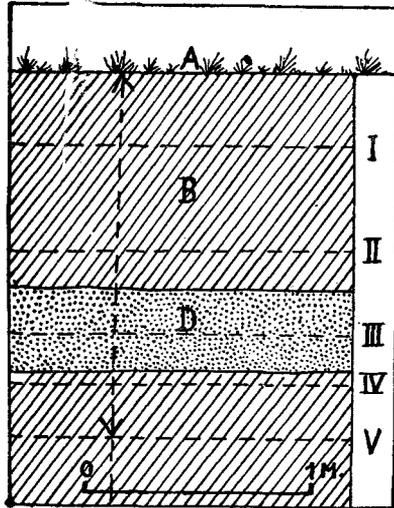


FIG. 31. — Coupe du gisement 10 panne II, indiquant les niveaux où furent recueillis les échantillons de sable étudiés par M. Corin, Ingénieur-géologue au Service géologique de Belgique.
D = Foyer.

Sa conclusion est que les espèces nombreuses d'éléments rocheux sont réparties uniformément dans les divers échantillons, aucune abondance considérablement plus remarquable dans l'un ou l'autre ne paraît pouvoir être constatée. Aucune distinction ne peut donc être faite en se basant sur le caractère spécifique des minéraux. Seule peut compter à ce titre l'abondance globale des éléments denses dont la variation paraît en accord avec les constatations archéologiques d'un ancien sol au niveau du foyer.

Le lieu d'origine de ces minéraux, provenant de schiste cristallin et de roches éruptives, doit être recherché, selon toute vraisemblance, sur les côtes de la Manche.

Voici le rapport complet de M. Corin sur ce sujet :

Les échantillons sont numérotés de 1 à 5 de la façon suivante :

1. Pris à 0 m. 40 sous la surface du sol.
2. Pris à 1 mètre sous la surface du sol.
3. Pris à 1 m. 45 sous la surface du sol, dans le foyer.
4. Pris à 1 m. 70 sous la surface du sol.
5. Pris à 2 mètres sous la surface du sol.

Constatations générales.

Les échantillons 1, 2, 4 et 5 sont de sable gris rosé, fin. Ils contiennent de nombreux et menus débris de coquilles, particulièrement le n°2. Le sable n°3, pris dans le foyer, est de teinte brune et contient des fragments de charbon de bois. Après lavage à l'eau, il s'est montré analogue aux autres sables.

Entre les éléments minéralogiques des cinq échantillons, il n'est pas possible de déceler une différence de nature, mais seulement d'abondance ; le n°1 contient relativement peu d'éléments denses et le n°2 bien davantage. Le n°3 en contient à nouveau fort peu, et se montre, sous ce rapport, l'analogue du n°1. Il y a ensuite augmentation de cette proportion pour les n°s 4 et 5. De la sorte, aussi bien dans la couche de sable supérieure au foyer que dans la couche qui lui est inférieure, la proportion des éléments denses augmente du haut vers le bas.

On peut ainsi supposer un remaniement de chacune de ces couches par le vent ou par la mer, avec, comme corollaire, un classement mécanique des grains de sable d'après la densité. La couche n°3 aurait donc constitué la surface du sol pendant un temps assez long pour en provoquer le remaniement. Il faudrait d'ailleurs, pour vérifier le bien-fondé de cette hypothèse, faire des prises d'échantillon beaucoup plus rapprochées et voir si la variation se produit de façon continue. Un dosage de chaux dans la partie soluble dans l'acide chlorhydrique pourrait aussi être tenté dans le but de voir s'il y a eu décalcification des couches 1 et 3.

Étude minéralogique.

L'étude minéralogique a été précédée de plusieurs séparations au moyen de liqueurs denses, faites, pour chaque échantillon, sur une prise d'essai de 10 grammes.

La dimension des grains varie de 0.15 à 0.20 millimètres et atteint exceptionnellement 0.50 à 0.60 millimètres.

1° *Amphiboles*. — Très abondantes, mais moins que les grenats (voir ci-dessous). Les grains en sont en général roulés, souvent allongés dans le sens du prisme mm. Nous avons observé, parmi les espèces rapportables à ce groupe : actinote, bornblende brune, bornblende verte, glaucophane. La teinte verte de certaines amphiboles vire au bleuâtre pendant la rotation de la platine au microscope. La molécule d'amphibole sodique paraît ainsi fréquente, même dans les variétés autres que la glaucophane.

2° *Andalousite*. — Rose ou incolore, la coloration étant souvent répartie irrégulièrement. Toujours présente, mais rare. Grains irréguliers à arêtes émoussées.

3° *Apatite*. — Quelques grains bien roulés dans chaque prise d'essai.

- 4° *Cassitérite*. — En grains irréguliers (un ou deux grains chaque fois).
- 5° *Chlorites*. — Toujours présentes.
- 6° *Chloritoïdes*. — Reconnues avec certitude dans les échantillons 1 et 2.
- 7° *Corindon*. — Un grain bleu, pléochroïque, arrondi, dans l'échantillon 1.
- 8° *Disthène*. — Quelques grains dans chaque préparation.
- 9° *Epidote*. — Très abondante, incolore ou verdâtre, et parfois faiblement pléochroïque. Les teintes anormales de la *Zoisite* se montrent occasionnellement.
- 10° *Oxydes*. — Quelques grains de magnétite peuvent être extraits à l'aide d'un barreau aimanté. Il subsiste un certain nombre de minéraux noirs opaques, qui sont rapportables, au moins en partie, à l'hématite et à l'ilménite.
- 11° *Grenats*. — Très abondants. Incolores, jaunes, roses ou bruns. En grains irréguliers, anguleux. Leurs dimensions sont également très diverses, variant dans le même échantillon de 0.15 millimètre à 0.56 millimètre.
- 12° *Mica*. — Quelques paillettes de mica noir.
- 13° *Péridote*. — Quelques grains serpentinisés.
- 14° *Pyroxènes*. — Les pyroxènes ne sont pas rares. Quelques uns d'entre eux sont rapportables à l'augite titanifère, de teinte violacée.
- 15° *Rutile*. — De teinte rouge-brun foncé, pléochroïque, en grains roulés.
- 16° *Sillimanite*. — Quelques grains de texture fibreuse.
- 17° *Staurotide*. — Très abondante, en grains jaunes ou bruns, souvent riches en inclusions.
- 18° *Tourmaline*. — En grains roulés ou en prismes parfois terminés, de teinte rose, bleue, brun-jaune, gris-brun, etc. Assez abondantes.
- 19° *Zircon*. — Commun, en grains roulés ou en prismes définis.
- 20° Quelques grains indéterminés, et en outre, os et coquilles.

Conclusions.

Les espèces, nombreuses, sont réparties également dans les divers échantillons. Aucune distinction ne peut donc être faite en se basant sur le caractère spécifique des minéraux. Seule peut compter à ce titre l'abondance globale des éléments denses, dont la variation paraît en accord avec les constatations archéologiques d'un ancien sol au niveau du foyer.

Le lieu d'origine de ces minéraux, provenant de schistes cristallins et de roches éruptives, celles-ci subordonnées, doit être recherché, selon toute vraisemblance, sur les côtes de la Manche.

EMPLACEMENT N° 11

Il est situé dans la panne II, à l'est et à proximité de l'emplacement 10. Le foyer qui a été fouillé ici occupe une étendue de 10 mètres de longueur sur 2 mètres de largeur ; il était enfoui sous 60 centimètres de sable. Ce foyer, relativement assez peu important, avait une épaisseur qui atteignait en moyenne 20 centimètres.

L'on y a recueilli des fragments de poteries grossières de l'âge du fer, qui appartenaient à plusieurs vases, mais dont un petit nombre seulement portaient des traces d'ornementation.

A la surface du foyer, exactement comme nous l'avions déjà constaté aux habitats précédents 7 et 10, nous avons mis au jour des fragments de poteries romaines, nettement séparées aussi de l'occupation à l'âge du fer.

Le foyer contenait quelques morceaux de cylindres en argile cuite, vestiges de dispositifs pour la cuisson des poteries, ainsi que des ossements d'animaux, restes de repas.

A cet endroit, nous avons reconnu un dépôt d'argile amené intentionnellement par ces hommes primitifs, comme matière première pour la fabrication des produits céramiques, comme nous l'avions constaté maintes fois au cours de nos recherches de l'année 1927. Cet amas d'argile de forme circulaire occupait une surface de 60 centimètres de diamètre, mais n'avait que la faible épaisseur de 10 centimètres. C'était un dépôt presque épuisé.

En plus d'un habitat de l'âge du fer sur lequel reposait un niveau d'habitat romain, l'on façonnait ici des vases de l'âge du fer.

EMPLACEMENT N° 12

En ce point situé à proximité du point 11 (fig. 18), l'on a ouvert une tranchée de 5 mètres de longueur sur 2 mètres de largeur. A 80 centimètres de profondeur, sous le niveau de la panne, nous avons reconnu un foyer dont l'épaisseur atteignait environ 30 centimètres.

L'on y a recueilli quelques menus fragments de vases à pâte grossière, appartenant exclusivement à l'âge du fer, et représentant plusieurs poteries. Comme d'habitude, il y avait également des ossements d'animaux, restes de repas humains.

EMPLACEMENT N° 13

Cet emplacement se trouve à proximité et au sud du n° 12. L'on y a ouvert deux tranchées, l'une à côté de l'autre et qui, toutes les deux s'étendaient sur une surface de 5 mètres de longueur sur 2 mètres de largeur.

A 70 centimètres de profondeur sous le niveau du sol sableux, nous avons découvert un foyer dont l'épaisseur atteignait environ 40 centimètres.

Il était très stérile en documents archéologiques, en ce sens qu'il ne contenait que peu de fragments de poteries, toutes sans ornementation et qui remontent à l'âge du fer. L'on y a recueilli quelques ossements d'animaux, restes de repas. Cet emplacement 13 est encore un habitat purement de l'âge du fer.

EMPLACEMENT N° 14

Il est situé contre et à l'ouest du n° 13. Une tranchée y a été ouverte sur une surface de 6 mètres de longueur et de 2 mètres de largeur.

A une profondeur d'environ 1 m. 50 sous le sol de la panne, nous avons reconnu un foyer très intense qui atteignait une épaisseur moyenne de 50 centimètres.

De même que le foyer précédent, celui-ci, malgré sa puissance, était aussi très pauvre en documents archéologiques. L'on n'y a mis au jour que peu de fragments de poteries grossières, toutes de l'âge du fer, comme aux emplacements 12 et 13. Aucun de ces vestiges ne portait des traces d'ornementation. Il y avait aussi des restes de repas.

Ainsi qu'on le remarque, ces trois derniers habitats remontent exclusivement à l'âge du fer, tandis qu'en d'autres points de la panne, les poteries des deux époques différentes y sont ou bien intimement mélangées, ou superposées.

EMPLACEMENT N° 15

Cet emplacement, panne III, est situé à 350 mètres environ au sud du gisement principal de fabrication des poteries A, c'est-à-dire du centre de la grande panne II (fig. 18), de l'autre côté de la large dune entièrement privée de végétation qui limite la grande panne vers le sud. Ce point se trouve à environ 150 mètres de la frontière française.

L'on y a reconnu à 1 m. 70 de profondeur sous le niveau du sol sableux et dans un creux de panne mouvementé de petites dunes basses, un foyer indiquant une occupation prolongée et dont l'épaisseur atteignait en moyenne 40 centimètres. La tranchée qui fut ouverte en ce point mesurait 10 mètres de longueur et 8 mètres de largeur.

L'on y a récolté des fragments de poteries appartenant incontestablement à l'âge du fer et qui étaient intimement mélangés, sur toute l'épaisseur du foyer, à des débris de vases romains.

Les vestiges de l'âge du fer qui appartenaient à plusieurs poteries étaient rarement ornements. Un fragment, cependant, présentait de profondes rayures parallèles. A noter seulement une bonne partie d'un assez grand vase à paroi épaisse qui mérite une description.

Ce grand vase, qui a pu être complètement reconstitué avec exactitude mesure 32 centimètres de diamètre à l'ouverture, 38 à la panse,

et 20 au pied. Sa hauteur est de 35 centimètres. Toute la série des vases provenant de ce gisement de La Panne et qui garnissent deux vitrines des Musées royaux d'art et d'histoire, ont passé par ce stade. Celui-ci est l'un de ceux dont la restauration a été la plus facile.

L'épaisseur des parois de ce vase, dont la pâte est très grossière, est rougeâtre ou noirâtre, est en moyenne de 15 millimètres. Son rebord est décoré d'enfoncements alignés et séparés l'un de l'autre. La partie la plus élargie de la panse est ornée de deux rangées parallèles de creux ovalaires faits à l'aide de l'extrémité du doigt et formant cercle horizontal autour du vase.

L'ensemble de la panse est rayé de traits creux peu profonds, plus ou moins verticaux, parfois se croisant, assez espacés l'un de l'autre et très irrégulièrement tracés. Ces lignes n'ont certes pas été conçues dans un but essentiellement décoratif.

Aucun élément de fabrication de poteries n'a été mis au jour dans ce gisement. Aucun clou ni aucun autre objet en fer n'y a été recueilli. Ce gisement est un habitat du début de l'ère chrétienne.

Les poteries romaines qui furent rencontrées au même niveau que celles de l'âge du fer étaient moins abondantes que les premières ; il y en avait en terre grise ordinaire et en terre rouge à couverture rouge.

Une fibule en bronze, entièrement englobée dans une concrétion de sable ferrugineux et de facture nettement romaine, a pu être entièrement dégagée de sa gangue (fig. 22, 15). Elle est longue de 70 millimètres, et large de 23 millimètres. Le corps de la pièce, qui est plat, est décoré, vers le ressort, d'un creux linéaire parallèle au grand axe et, à l'autre moitié du corps, de reliefs linéaires tracés perpendiculairement à l'axe et alternant avec des creux, formant un ensemble assez décoratif. Le porte-ardillon est percé de trois trous.

Dans le foyer, l'on a recueilli, comme d'habitude, des ossements d'animaux, restes de repas humains.

Au voisinage de cet emplacement, ainsi qu'on le remarque sur le croquis figure 18, dix-sept sondages ont été pratiqués autour de cet emplacement. La profondeur de ces sondages a varié entre 1 mètre 70 et 2 mètres ; la longueur en moyenne de 2 mètres, et la largeur de 1 mètre. Le creusement de ces tranchées avait pour but de nous assurer si le gisement 15 ne s'étendait pas dans la panne ou s'il n'en existait pas d'autres.

Ces recherches, rendues fort difficiles, non seulement à cause de la profondeur des tranchées, mais aussi en raison de la hauteur du sol mouvementé des dunes au voisinage du gisement 15, n'ont guère permis d'atteindre les foyers au niveau probable.

Ces sondages ne nous ont donné un résultat positif, mais très maigre, qu'en un seul point rapproché du n° 15. Là nous avons recueilli deux petits fragments de poteries romaines, mais il n'y avait pas de foyer. Peut-être

l'âge du fer se rencontre-t-il en dessous? Nous ne pouvons que le présumer.

Les points bas étant rares dans cette panne, qui, presque partout, est accidentée de petites dunes, nous avons cessé nos investigations dans ces parages.

L'examen de notre carte (fig. 18) indiquant nos principaux sondages de recherches dans les deux grandes pannes qui ont été l'objet de nos investigations, nous permet de considérer nos fouilles de l'âge du fer à La Panne, comme étant terminées. Il est possible cependant qu'en continuant des travaux de recherches dans les deux pannes en question, l'on découvrirait des foyers avec vestiges archéologiques, mais nous ne pensons pas que l'on mettrait au jour d'éléments nouveaux ayant grand intérêt.

FOUILLES A L'EST DE LA PANNE-BAINS

Ayant appris à la fin de l'été 1929 que l'on venait de découvrir des fragments de poteries anciennes assez grossières, en un point situé à l'est et tout près de l'agglomération de La Panne-Bains, notre chef-fouilleur

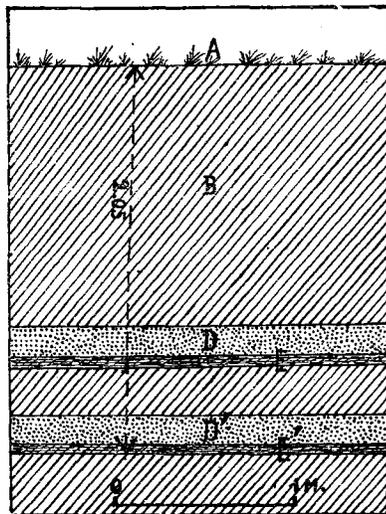


FIG. 32. — Coupe du gisement Est de La Panne, montrant les deux foyers superposés D établis sur lit d'argile E.

Collard s'est rendu immédiatement sur place et a eu alors l'occasion d'examiner les tessons de poteries qui avaient été mis au jour. Ayant reconnu, sans doute possible, que ces vestiges archéologiques remontaient à l'âge du fer, nous en fûmes avertis par lui.

A notre demande, nous avons obtenu de suite, et très aimablement l'autorisation de la propriétaire du terrain où se trouvait ce gisement, de faire quelques recherches en ce point, au profit des Musées Royaux d'Art et d'Histoire.

Que Madame Olivier, habitant le château d'Oosthoeck, à La Panne, veuille bien trouver ici l'expression de notre reconnaissance, pour avoir consenti à l'ouverture d'une tranchée dans sa propriété. Les investigations commencèrent alors de suite

Cet emplacement se trouve dans un fond de dunes, à proximité des premières villas de La Panne et à environ 500 mètres de la laisse de marée haute.

Une tranchée, ouverte à l'endroit où précédemment l'on avait découvert des débris de poteries, fit reconnaître à une profondeur de 1 m. 40, un foyer, naturellement en place, avec charbon de bois en abondance et dont l'épaisseur atteignait 15 centimètres.

Immédiatement en dessous de ce foyer, s'étendait une couche d'argile provenant des polders, dont l'épaisseur ne dépassait pas 5 centimètres.

Ce foyer contenait des fragments de poteries grossières mal confectionnées, qui étaient caractéristiques de l'âge du fer, ainsi que des ossements d'animaux, restes de repas humains. Il n'y avait aucun autre élément archéologique.

A 25 centimètres en dessous de ce foyer, l'on a reconnu un deuxième foyer de la même épaisseur que le précédent et qui reposait aussi sur une couche d'argile de 5 centimètres d'épaisseur (fig. 32). Ici, l'on a récolté également quelques fragments de vases grossiers, identiques à ceux du foyer supérieur, c'est-à-dire de l'âge du fer, ainsi que des ossements d'animaux, débris de repas.

Dans aucun de ces deux foyers superposés, l'on n'a trouvé le moindre tesson de poteries datant de l'époque romaine.

Le sol mouvementé des dunes dans ces parages, nous empêchant de poursuivre des recherches fructueuses dans le voisinage de ces foyers, nous n'avons pu déterminer l'étendue de l'habitat étudié.

Le résultat le plus intéressant de l'examen du sol sableux en ce point est de pouvoir dire que là, comme au gisement du « Camp des Romains », il n'y eut aucune invasion de la mer, au moins depuis l'âge du fer.

Cette fouille, tout près de la Panne, termine nos nombreuses investigations relatives à l'âge du fer, faites dans cette région des dunes, à proximité de la frontière française, de 1927 à 1929, au cours de longs et patients travaux. Il ne nous reste plus maintenant qu'à résumer l'ensemble de ces travaux archéologiques et à en tirer les conclusions qu'ils comportent.

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

En terminant l'étude sur les fouilles de notre première année de recherches, en 1927, nous disions que l'industrie céramique de l'âge du fer, à La Panne, au milieu des grandes dunes de notre littoral, s'est développée plus en ce point qu'en toute autre région de la Belgique.

En effet, jusqu'à présent, l'on n'a reconnu nulle part dans notre pays, une quantité aussi considérable de poteries de cette époque ante-romaine, et nulle part, non plus, l'on n'a mis au jour en Belgique une fabrication nettement indiquée de produits céramiques datant de ces temps anciens.

C'est la première fois aussi que l'on a découvert quelques dispositifs que ces hommes primitifs utilisaient pour sécher et pour cuire les produits de leur industrie.

Les motifs décoratifs si nombreux et si variés dont ils ornaient leurs vases, comme aussi les formes diverses qu'ils façonnaient à la main, nous donnent des indications précises sur leur ancienneté d'occupation dans cette région. En effet, l'on y a retrouvé des types de vases propres aux deux âges du fer.

Nous ne pouvons que confirmer ici qu'aucune invasion marine ne s'est produite, au gisement en question, depuis une époque antérieure à l'âge du fer jusqu'à nos jours, ni qu'aucune formation marine ne s'y est déposée depuis cette ancienne époque. Les stratifications sableuses des pannes sont absolument identiques à celles des dunes élevées, c'est-à-dire qu'elles indiquent nettement des dépôts éoliens successifs.

Nous avons constaté qu'aux gisements les plus anciens, tels que celui fouillé en 1927, en A, dans la panne II, on rencontrait un grand nombre de poteries à pâte très grossière et épaisse, dont la décoration, presque exclusive, était faite à l'aide de l'ongle ou du doigt, motif décoratif fréquent en Belgique à l'âge du bronze, ainsi qu'on peut le voir dans les vitrines des Musées Royaux d'Art et d'Histoire. Alors, la forme de ces poteries rappelle des types de l'âge du bronze. Nous pensons donc que ce genre d'ornementation a perduré, comme aussi les formes, pendant les deux âges du fer et n'a disparu complètement qu'au commencement du premier siècle de l'ère chrétienne. Ajoutons qu'aucun vase du deuxième âge du fer, aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, ne porte ce type de décoration.

Au deuxième âge du fer, nous voyons des types à pâte plus fine, mieux cuits, aux formes caractéristiques de cette époque, avec décoration linéaire seulement ou géométrique. Ces décorations et ces formes n'ont disparu que lors de la romanisation complète, c'est-à-dire au deuxième siècle de l'ère chrétienne.

Les débris de fer décomposés, donc indéterminables, ne nous permettent pas de dire s'ils appartenaient au premier ou au deuxième âge du fer. De la deuxième époque, on n'a trouvé que 3 à 4 objets, fibules ou hachette caractéristiques.

C'est donc la forme et surtout la décoration des vases, la grandeur des poteries, l'épaisseur des parois, la qualité de la pâte et la cuisson qui nous donnent des indications nombreuses et précises au sujet des deux âges du fer représentés ici.

Il est certain qu'au début de l'époque romaine, ces hommes fabriquaient encore des poteries, mais en en modifiant un peu la forme et surtout la décoration, si l'on s'en rapporte aux vases recueillis au cours de nos fouilles dans les foyers où il y avait un mélange intime de produits de l'âge du fer et de l'époque romaine.

Nous souhaitions à la fin de 1927 avoir l'occasion de décrire ultérieurement les sépultures de ces hommes et un grand nombre de leurs habitats. Alors, disions-nous, cet ensemble de l'âge du fer à La Panne serait le plus important et le plus intéressant de tout ce qui, relativement à cette époque, a été trouvé jusqu'à ce jour en Belgique.

Cet espoir s'est réalisé encore plus complètement, peut-on dire, que nous le pensions, grâce à l'intense et extraordinaire sécheresse de 1929, qui, ayant perduré du printemps à l'automne, mettant ainsi tous les foyers de fabrication et d'habitat au-dessus du niveau de la nappe aquifère souterraine. Dans ces conditions, nous avons pu faire des investigations fructueuses à des profondeurs rarement atteintes.

Si nous n'avons pas à modifier nos conclusions de 1927, nous pouvons y ajouter maintenant de nombreux éléments complémentaires, tels que l'étude des sépultures et de quantité d'habitats.

Ces sépultures, à incinération, ont été découvertes sous les foyers d'habitation et dans des fosses d'une profondeur de 50 à 60 centimètres. Aucun élément de mobilier funéraire n'y a été rencontré, mais, comme ces fosses contenaient aussi des fragments de poteries, nous ne pourrions affirmer l'absence de vase funéraire.

Un important bûcher funéraire, mis au jour en un point de la panne II, nous montre un emplacement où l'on brûlait les cadavres, puis on enfouissait les cendres dans des fosses creusées sous les habitats.

L'urne globuleuse trouvée en 1926 dans le sable au voisinage du centre principal de fabrication, contenait, dit le médecin-major De Block, des débris d'ossements calcinés mélangés de terre noire. Ce serait la seule incinération humaine contenue dans une urne qui, jusqu'à ce jour, aurait été trouvée dans le gisement de La Panne (fig. 33).

Quant au squelette humain, découvert en 1929, dans le sable éolien pur, immédiatement sous un foyer de l'âge du fer, nous ne pourrions, en présence d'un seul être humain, en l'absence du crâne et de tout mobilier funéraire, affirmer qu'il date de l'âge du fer. Il est certain, cependant, qu'il remonte au moins à l'âge du fer. Toutefois, sa position à un niveau si proche du foyer où l'on a trouvé un habitat de l'âge du fer, ne nous

permet pas, non plus, de l'attribuer à l'époque néolithique, c'est-à-dire à 2.000 ans avant l'ère chrétienne, même si cet unique individu, peut être une femme, est de petite taille.

Les nombreux et divers habitats découverts en 1928 et surtout en 1929, offrent un très sérieux intérêt parce que l'on y a trouvé les stades successifs des occupations humaines depuis l'âge du fer le plus pur jusqu'à la romanisation la plus complète de ces hommes primitifs.

C'est ainsi qu'en plein âge du fer, la décoration des poteries est principalement faite à l'aide du doigt, mais aussi par des dessins linéaires assez variés et, dès que la romanisation se fait sentir, l'ornementation au doigt diminue graduellement pour être remplacée par celle aux traits, mais alors de types moins variés qu'à l'âge du fer. Quand la romanisation est plus avancée, l'ornementation à l'aide du doigt disparaît complètement pour faire place uniquement au dessin linéaire.

Avec la romanisation, ces industriels primitifs modifient la forme de leurs produits céramiques, qui parfois se rapprochent alors un peu de la facture romaine, notamment par le soin apporté à la pâte et à la cuisson.



FIG. 33. — Urne cinéraire de l'âge du fer.

Alors l'on voit apparaître quelques poteries faites à l'aide d'un tour, primitif sans doute, mais plus seulement au moyen des mains.

Nous avons reconnu plusieurs exemples de lieux de fabrication où l'on ne trouve que des produits céramiques de l'âge du fer, qui se continuent au même niveau par des habitats où il y a mélange de ces poteries avec celles de l'époque romaine.

Au début de la romanisation, il n'y a pas de doute qu'ils continuèrent à confectionner exclusivement des vases suivant leurs idées, mais alors, ils étaient généralement moins grands. Alors aussi, ils achetaient des vases plus perfectionnés aux marchands belgo-romains.

Nous avons aussi rencontré des habitats purs de l'âge du fer, qui étaient immédiatement surmontés de niveaux à poteries romaines pures de tout mélange.

Nous assistons donc ici à la romanisation complète de ces hommes. Les objets en fer, notamment les clous, augmentent en nombre et en même temps l'alimentation se modifie : le cardium diminue ou disparaît pour faire place à l'huître et à la moule. Souvent les foyers reposent alors sur un lit d'argile.

A l'un des emplacements, nous trouvons, creusés dans un même foyer, trois fonds de cabanes purement belgo-romaines, et tout près de ceux-ci, deux fonds de cabanes de l'âge du fer, sans mélange.

Au n° 7, nous découvrons un habitat de l'âge du fer creusé dans cinq grandes fosses de fabrication de poteries et d'une sépulture à incinération, le tout surmonté d'un habitat belgo-romain pur de tout mélange.

Au n° 1, nous rencontrons un foyer d'habitat avec mélange de poteries des deux époques, se continuant sans interruption par un lieu de fabrication purement de l'âge du fer établi dans quatre grandes fosses. De plus, le foyer d'habitation avec poteries des deux époques, était creusé de fosses remplies d'ossements incinérés (sépultures). Immédiatement sous l'habitat, fut découvert le squelette humain dont il a été question précédemment.

Ces données si complètes sur la fabrication des poteries à l'âge du fer sur l'ornementation de ses produits céramiques, sur les types de vases si variés que l'on y a rencontrés, sur les habitats de ces hommes primitifs, montrant nettement et mieux que partout ailleurs en Belgique les divers stades d'une romanisation qui devint complète, ainsi que les données sur leurs sépultures, nous permettent de dire maintenant que cet ensemble de documentation sur l'âge du fer à La Panne, est le plus important et le plus intéressant qui ait été réuni à ce jour dans notre pays.

En terminant cet exposé, il est de notre devoir de dire, une fois de plus, que si nous sommes parvenus à obtenir de si remarquables résultats, nous le devons en grande partie à nos deux excellents collaborateurs, Camille Collard, chef des travaux de fouilles, et Eugène Bauwin, préparateur, qui depuis une trentaine d'années, par leur labeur intelligent et consciencieux, aussi bien que par leur longue expérience pratique, ont fourni de précieux éléments d'étude. Les faibles ressources dont nous disposions ont été largement compensées par la bonne volonté de ces excellents travailleurs dont nous ne saurions assez faire l'éloge bien mérité.
